

**1917**

## **MORT D'UN SOLDAT. MAURICE STÉNAC**

**CRAONNE 14 JUILLET 1917.**

Parmi les élèves du Lycée de Nevers, morts pour la France, nous avons noté Maurice Sténac. Alors que pour la plupart d'entre ses camarades, nous n'avons que fort peu de documents sur leur vie et leur mort, pour lui, exceptionnellement, nous possédons un dossier important.

Les archives familiales de la famille Sténac, données au Musée de l'Éducation de Nevers, contenaient entre autres, une série de lettres concernant la mort de leur fils Maurice, sur le front de Craonne, le 14 juillet 1917.

C'est un document poignant sur la vie et la mort d'un soldat, sur la douleur de ses parents, de ses amis, de ses camarades.

À travers les petits détails évoqués, c'est toute la mentalité des simples gens de chez nous, face à ce grand cataclysme, que nous pouvons ainsi approcher.

Il se trouve que nous avons déjà pu étudier l'histoire de cette famille d'instituteurs de la Nièvre, et que Maurice Sténac, ancien élève du Lycée de Nevers, dont le nom figure sur la liste très longue des professeurs et élèves de ce Lycée morts pour la France, a laissé assez de traces pour qu'on puisse donner quelques images de sa vie.

### **Une famille d'instituteurs de la Nièvre.**

Les parents de Maurice Sténac s'inscrivent dans une quadruple lignée d'instituteurs venus de la Creuse vers 1840 et qui s'installèrent dans la Nièvre <sup>1</sup>. Les quatre frères Gilhodes, y firent toute leur carrière, s'y marièrent, et leurs conjoints et leurs descendants furent presque tous instituteurs. Madame Sténac était une descendante directe de cette dynastie. Elle était la petite-fille du troisième frère, Antoine-Jacques Gilhodes (1822-1904), dont la deuxième fille Marie-Antoinette Gilhodes (1849-1917) épousa Grodet Jules-Amédée (1841-1890).

Leur fille Berthe-Marie-Sophie Grodet (1871-1958), née à Corvol l'Orgueilleux le 2 novembre 1871 <sup>2</sup>, épousa Sténac Auguste (dit Paul) (1867-1939). Lui-même, né à Pousseaux le 12 août 1867, était fils d'Émile Sténac et Rosalie Rélut

Ils eurent deux fils, le premier ne vécut que deux mois et demi et le second, Maurice-Georges-Paul né le 25 février 1897 fut donc tué à Craonne le 14 juillet 1917. Il fut inhumé à Nevers le 20 novembre 1920.

### **Un bon élève du Lycée de Nevers.**

Maurice Sténac était entré au lycée de Nevers en octobre 1908 en classe de 6e. Son nom figure sur les palmarès de toutes les classes, en particulier en français, latin et grec, en mathématiques et sciences naturelles. Il a passé son baccalauréat en 1915.

Comme la plupart des élèves de sixième, à cette époque, il fit donc en juin 1909, sa Première Communion. Jusqu'à une époque récente, il y avait au Lycée une aumônerie catholique et une aumônerie protestante. Les élèves de sixième faisaient traditionnellement leur Première

---

<sup>1</sup> Leur histoire est étudiée dans : Jean BUGAREL : *Une famille d'instituteurs de la Nièvre, Les Gilhodes, 1840-1905*, in *Cahiers nivernais d'Histoire de l'Éducation*, Musée Nivernais de l'Éducation, N° spécial 2002.

<sup>2</sup> Le Musée Nivernais de l'Éducation possède d'ailleurs, le cahier qu'elle avait présenté à L'Exposition Scolaire (départementale) pour l'année 1886-1887. Elle était alors à l'École Communale de Donzy, sous la direction de son père. Elle avait 14 ans 1/2. Il s'agit en fait d'un recueil de l'ensemble de ses cahiers de devoirs (cahier unique de devoirs) du 16 octobre 1886 au 25 avril 1887. Chaque année, il y avait une Exposition Académique où les instituteurs présentaient les meilleurs travaux faits par leurs élèves. Des récompenses étaient attribuées par un Jury aux élèves et à leurs maîtres.

Communion dans le cadre du Lycée. Nous avons même le menu du repas familial à cette occasion, le 10 juin 1909 : *Hors d'œuvre variés ; Saumon sauce Nantua ; Poulet fermière ; Pâté Vauban ; Aloyau rôti au cresson ; Salade ; Haricots verts nouveaux ; Glace aux framboises ; Gâteau des Communiantes ; Friandises ; Dessert ; Café, Cognac ; Vins : Mâcon, Bourgogne, Champagne*. Ce festin se déroula chez Normand, A. Cassiot, successeur, dans les Salles Vauban à Nevers. Le pâté du même nom devait être la spécialité du chef. Ce menu nous donne bien une idée d'un repas de fête bourgeois de cette « avant-guerre ».

Son livret scolaire pour le baccalauréat donne l'image d'un élève moyen, consciencieux, aux résultats satisfaisants mais pas du tout du genre bourreau de travail.

Les classes à cette époque n'étaient guère chargées. En seconde C, il y avait 14 élèves ; 19 en première C ; et 14 en Mathématiques élémentaires, la classe terminale. Pour son passage en seconde, il avait été reçu au Certificat d'études secondaires du premier degré qui correspondait à un Brevet de Premier cycle.

En seconde, on le juge bien doué ou moyen, on note quelques efforts, quelques progrès, *le travail et les résultats sont assez satisfaisants, mais il serait tout à fait capable de réussir et pourrait mieux faire avec plus d'efforts*. C'est à peu près le même genre d'appréciations en classe de Première. On remarque chez lui de l'intelligence, de l'intuition, certains dons en latin où il a présenté des passages bien venus dans les traductions. On espère beaucoup de lui, mais on note que l'application devrait être plus soutenue, l'attention plus vigilante et qu'il aurait pu faire mieux. L'approche de l'examen semble l'avoir stimulé car, dans presque toutes les disciplines, il a travaillé beaucoup pendant le troisième trimestre.

Rappelons qu'à cette époque le baccalauréat se passait en deux parties. En fin de première, les candidats passaient des épreuves générales portant sur toutes les disciplines enseignées. Il y avait d'abord une série d'épreuves écrites qui se passaient dans le lycée du chef-lieu du département (il n'y avait qu'un seul lycée d'état par département) puis les élèves reçus à l'écrit allaient passer des épreuves orales à la faculté (lettres ou sciences selon le cas). Pour Nevers, à l'Université de Dijon. Les élèves « collés » pouvaient repasser les épreuves fin septembre, début octobre (deuxième session).

Ce fut d'ailleurs le cas de Maurice Sténac qui dut suivre des cours pendant les vacances, car sur son livret figure une mention spéciale : *octobre : cet élève a travaillé sérieusement pendant les vacances. Il a fait, tant en latin qu'en français, des progrès très sensibles qui sont de bon augure*.

Il fut donc reçu au premier baccalauréat Latin-Sciences et nous le retrouvons l'année suivante (1914 -1915) en classe de Mathématiques. Échaudé par sa mésaventure de l'année précédente, il travaille sérieusement et partout on note que le travail et les résultats sont très satisfaisants. Il obtient même deux nominations au palmarès de 1915, un accessit en Histoire naturelle et un 1<sup>er</sup> prix ex æquo en mathématiques. Le Proviseur remarque *qu'il a donné cette année, entière satisfaction sous tous les rapports ; doit réussir dans d'excellentes conditions*). La deuxième partie se déroulait suivant le même scénario que la première mais les épreuves étaient davantage spécialisées, selon les sections : Philosophie ou Mathématiques.

Le voilà donc Bachelier. Il avait présenté le concours des Douanes (en 1915) et avait été reçu mais avait dû s'engager avant de rejoindre l'École.

Ajoutons que les relations entre la famille Sténac et le Lycée de Nevers ne s'arrêtèrent point là. En effet, après son décès, ils voulurent que sa mémoire restât gardée dans son vieil établissement.

*Ses parents ont fondé en l'honneur de leur fils regretté, Maurice Sténac, tombé glorieusement au champ d'honneur, un prix qui devra être attribué par les élèves de la classe de première à celui d'entre eux qui pratique les sports et qui s'est le plus distingué par son esprit de bonne camaraderie comme aussi par sa loyauté*. Ce prix a été scrupuleusement décerné selon la formule rédigée par M. et Mme Sténac, jusqu'en 1968, date à laquelle tous les prix d'honneur furent supprimés.

D'autres prix avaient été fondés en souvenir d'autres anciens élèves morts à la guerre, mais il faut souligner une double originalité. Le Prix Maurice Sténac était le seul à être démocratiquement attribué non par les professeurs mais par les élèves. Et, avec le Prix Georges Schmitter *(en faveur de l'élève ... qui se sera distingué par ses qualités de conscience et*

d'énergie morale), ils furent les deux seuls qui récompensaient d'autres qualités que la conduite, le travail ou les succès scolaires.

### **Le soldat Maurice Sténac.**

Nous n'avons pas la date exacte de son engagement ni de traces de ses premiers mois à l'armée. Tout de suite, il espérait faire le peloton de sous - officier voire d'officier mais les candidats devaient être nombreux et le souci de l'armée était d'envoyer sur le front le plus vite possible, le maximum de soldats.

Le 15 avril 1916, il était au camp de Valdahon (voir photo), l'hiver continuait avec toute sa rigueur, les perspectives de Peloton restaient vagues comme celles d'une permission possible. Il envoie une carte postale du camp à ses parents. Les détails soulignent la situation du moment, le froid, la neige, l'incertitude du lendemain, le camp est presque vide, (les recrues sont parties vers le front), l'importance des chevaux dans l'armée, (les écuries occupent plus de place que l'ensemble des autres bâtiments).

*Mes chers parents, J'ai trouvé enfin une vue panoramique du camp ; je vous l'envoie, car je sais que vous serez heureux de voir un peu comment est disposé notre camp. Sur cette carte, on ne voit pas les écuries qui sont en arrière sur toute la longueur du camp. Cela fait déjà un nombre respectable de bâtiments. J'ai reçu ce matin la lettre que Maman m'a envoyée et j'ai trouvé le mandat qui m'était destiné. Vous me parlez de permissions ; il n'y a encore rien de sûr à ce sujet. Même notre sergent nous a dit hier matin que nous avons beaucoup de chances de rester ici jusqu'au 18 mai ; peut-être même après, le peloton se ferait à Valdahon plutôt qu'à St-Cyr. Il paraît qu'on attend encore d'autres élèves aspirants revenus du front (10 par brigade) qui viendraient augmenter notre nombre. Tout cela diminuerait nos chances de succès. On ne parle toujours pas des résultats, et tous les attendent avec impatience. Depuis trois jours, nous n'avons pas sorti <sup>3</sup> du bâtiment, à cause de la neige qui tombe sans discontinuer. Nous commencerons demain à prendre la garde, car il n'y a plus que nous et les auxiliaires dans le camp. Nous ferons donc connaissance avec le couchage de la salle de police. Si j'ai une permission, je ne pourrai pas vous avertir à l'avance, car les ordres arrivent généralement au moment même où ils doivent être exécutés. La surprise n'en sera que meilleure. En attendant ce moment, je vous embrasse tous deux bien affectueusement.*

Nous ne savons pas ce qui s'est passé par la suite faute d'avoir retrouvé son courrier. Le 8 mai 1917, un an plus tard, nous le retrouvons toujours simple soldat, à la 6<sup>e</sup> compagnie du 32<sup>e</sup> régiment d'infanterie, dans le secteur 67. Ce secteur est dans l'Aisne et couvre notamment le fameux plateau de Craonne. Maurice est, depuis un mois et demi, dans une base arrière du régiment, il attend de monter en 1<sup>e</sup> ligne, ses soucis pour le moment sont d'ordre matériel.

*J'ai reçu hier ou plutôt avant-hier, une lettre de vous, datée du 4. J'ai eu en même temps une carte du cousin Pasquet qui est toujours sergent mitrailleur, mais au 321<sup>e</sup>. Il me dit être dans mes parages, mais il ne sait sans doute pas exactement où je me trouve. Du reste le département de l'Aisne est grand !*

*Notre régiment doit venir au repos le 11 ; il est infiniment probable qu'il aura alors besoin de renforts et que j'y partirai. Je pourrai toujours me dire que j'ai eu la chance de rester près d'un mois et demi au dépôt divisionnaire, chose qui arrive assez rarement.*

*Il est parti cinq autres permissionnaires aujourd'hui. Je ne suis donc plus que le 29<sup>e</sup> mais à ce taux ... (4%), j'attendrai bien la fin de la guerre !*

*En ce qui concerne le com. [commandant] B ... , rien de nouveau. Je persiste à croire qu'on nous a pris pour des poires et pas plus. Le moral n'en souffre pas et c'est le principal !*

*Ma montre étant détraquée, je l'ai donnée à un horloger, ou se disant tel, qui m'a joué le tour de celui de Fère-Champenoise, aussi à la première occasion, je vous l'enverrai si vous pouvez me la faire réparer par le fils Belin.*

Cette lettre, comme bien d'autres se termine par une formule qui traduit à la fois son amour pour ses parents et, d'une certaine manière, trahit son désarroi : *Votre petit garçon qui vous aime.*

<sup>3</sup> Sic, dans toutes les citations de lettres nous respecterons les expressions employées et l'orthographe usitée.

Le cousin Pasquet auquel il fait allusion faisait partie de l'autre branche familiale issue de la troisième fille d'Antoine-Jacques Gilhodes, Alice (1858-1928), qui épousa Hubert Breton (1853-1914), Une de leurs filles, Nelly (1883-1977) épousa en 1905, Louis-Amable Pasquet (1882-1972). C'est à lui que Maurice fait allusion. Il fut mobilisé en 1914 servit dans différentes unités pendant quatre ans et cinq mois et fut démobilisé le 28 février 1919. Tous ces cousins étaient très liés et se retrouvaient souvent à Neuwillotte chez « l'oncle » Firmin Gilhodes, avec les cousins Devoucoux. Firmin Gilhodes aimait beaucoup Maurice et c'est à lui qu'il destinait sa bibliothèque.

### **Une carrière militaire ?**

Maurice, (comme ses parents), était assez dépité d'être toujours simple soldat. Ils avaient fait quelques démarches pour lui obtenir ses premiers galons. Un certain Cdt B ... leur avait apparemment promis une intervention en sa faveur, mais on voit ici que cela n'avait abouti à rien.

Ils tentèrent une autre démarche le 28 juin 1917 en s'adressant directement au Colonel, commandant le 32<sup>e</sup> régiment. Dans cette lettre, Paul Sténac affirme que son fils avait eu l'intention de faire une carrière militaire.

*Mon fils a toujours eu l'intention de faire sa carrière militaire ; et les événements actuels n'ont pas modifié sa vocation. Ses études ont donc été dirigées vers ce but. Muni de ses deux baccalauréats, il ne lui fallait plus qu'une année de préparation spéciale pour affronter l'examen d'admission à St Cyr quand il fut incorporé.*

D'après les archives familiales que nous avons consultées il semble qu'il avait été reçu au concours d'entrée de l'École des Douanes (concours que l'on passait en classe de Première ou de Terminale). Et il appartenait à la classe 1917. Ou bien il avait été incorporé par anticipation, fin 1915 ou début 1916, ou bien il s'était engagé peu de temps après avoir été reçu au Baccalauréat, comme nous l'ont affirmé ceux qui l'ont connu.

Paul Sténac proteste à sa manière contre l'absence de promotion de Maurice en rappelant son itinéraire sous les drapeaux. Celui-ci est tout à fait significatif des tribulations d'un soldat de cette époque.

*Si je considère qu'après 18 mois de présence sous les drapeaux, il est toujours simple soldat, je crains qu'il n'ait plus les aptitudes indispensables pour réussir dans la voie qu'il a librement choisie.*

*Pourtant je n'ignore pas qu'il était bien noté au départ du 35<sup>e</sup> d'infanterie. Si j'en crois son ancien Commandant de Cie du 42<sup>e</sup>, la malchance serait seule cause du retard dans l'avancement de mon fils. Proposé en janvier dernier pour suivre une école de Chefs de section, il ne put y aller parce qu'à cette époque, il était détaché comme instructeur du fusil-mitrailleur au 8<sup>e</sup> Bataillon de Tirailleurs Marocains où sa présence fut jugée indispensable. En mars, me dit son ancien chef, il fut l'objet d'une proposition semblable qui n'aboutit pas, par suite d'une demande de renfort pour le 32<sup>e</sup>, demande qui arriva avant qu'une décision ait été prise.*

*Enfin, il a suivi le cours de perfectionnement de la 18<sup>e</sup> division. Les résultats de ce cours n'ont pas été donnés complètement, je sais seulement que mon fils aurait été classé dans l'une des deux premières catégories.*

La préoccupation de « carrière » est très significative et celle de la mort qui guette Maurice comme tous ses camarades semble secondaire. Pourtant les trois premières années de guerre ont déjà montré toute l'horreur des combats et dans chaque commune, la liste des morts pour la France s'allongeait implacablement. Mais cette perspective est refoulée et envisagée positivement, comme la possibilité d'une issue heureuse :

*Je désirerais savoir, mon Colonel, si mon fils possède bien les qualités nécessaires pour aspirer à devenir officier. Je l'ai suivi de si près dans ses études scolaires, que je voudrais pouvoir le suivre encore, de loin en loin, dans le service militaire jusqu'à ce qu'il se soit fait une situation, s'il peut s'en créer une et s'il a le bonheur de sortir indemne de la guerre.*

Ceci témoigne bien de l'importance familiale de la réussite des enfants dans leurs études et du souci de réussite sociale : se faire une situation.

Paul Sténac, finalement, demande au Colonel d'examiner le dossier de son fils et *dans le cas où votre conviction personnelle serait que les circonstances seules l'ont jusqu'ici empêché*

*d'avancer, je me permets de solliciter, de votre haute équité, la réparation de cette malchance ... en le proposant, par exemple, pour suivre les cours d'une école d'Élèves Aspirants.*

De telles préoccupations sont évidemment bien éloignées de celles d'un chef d'unité sur le front. La réponse du Colonel (ou de son adjoint) datée du 2 juillet 1917 est laconique : *D'après les notes de son Capitaine, le soldat Sténac donne toute satisfaction et est apte à être promu caporal. Sera nommé à la première occasion ; en ce moment l'avancement est très restreint.*

Avec une vague promesse de galons de laine rouge de caporal, on est loin d'une carrière d'officier. Pourtant, comme on le verra plus loin, les parents vont attacher une grande importance à cette simple distinction, comme aux moindres détails de la mort de leur fils.

### ***Une idylle qui s'achève ?***

Une cousine de Maurice, Madame Suzanne Berthiaud, (fille de Louis-Amable Pasquet), qui était petite fille en 1915, (elle avait neuf ans et elle est décédée, à Nevers, en 2006, à l'âge de cent ans) se souvenait de lui comme d'un très beau jeune homme, très séduisant. Elle avait gardé dans sa mémoire, l'image d'un beau cavalier passant à cheval dans la rue du Commerce. Sa mère le lui avait désigné : Vois ton cousin Maurice.

Ce beau lycéen avait dû avoir quelques succès féminins. Il semble qu'une idylle plus sérieuse, s'était nouée en 1914-1915 avec une certaine Lucienne. Les parents étaient-ils au courant et approuvaient-ils ou avaient-ils fait opposition ? Que s'était-il passé entre les deux jeunes gens ? Qu'est-il arrivé à Lucienne en 1917, avait-elle eu de violents reproches de ses parents ? La lettre de Maurice du 10 juillet 1917, dont nous avons trouvé une copie, est remplie d'allusions qui ne devaient être claires que pour les intéressés, mais en plus du témoignage d'un drame amoureux (?) elle donne des quantités de détails sur sa vie de soldat, sur ses sentiments, sur sa vision du monde.

*Il est 1h du matin et je viens de rentrer dans la tranchée. On me donne votre lettre. Je l'ouvre, assez étonné d'y trouver 8 pages. Puis je me réjouis à l'avance. mais dès les premiers mots, je vois tout de suite ce dont il s'agit. Alors je m'arrête et brusquement je me mets à pleurer comme un enfant au milieu de mes camarades étonnés. Songez donc. Je venais de conduire la corvée de soupe. Nous avons fait 2 kilomètres dans les trous d'obus, à découvert et sous le bombardement. Plusieurs de mes hommes étant très fatigués, j'avais pris une partie de leur charge, et j'arrivais sur les genoux à la sape. Aussitôt j'aperçois votre lettre : j'étais aussitôt remis de toutes mes émotions mais ensuite quelle déception ! J'ai déjà enduré bien des tourments, mais aucun ne m'est aussi sensible que celui que j'endure aujourd'hui. J'ai lu et relu votre lettre. J'ai bien réfléchi et voilà ce que j'en conclus : nous méritons un châtiment pour ne pas avoir tenu notre promesse. Vous savez combien je vous aime. Je vous l'ai bien prouvé, eh bien, c'est moi qui vous dis maintenant : cessons toutes relations, restons éloignés l'un de l'autre, du moins matériellement. Ce sera dur je le sais et il nous faudra une grande dose de volonté. Je ne vous oublierai pas, vous non plus du reste et je ferai tout mon possible pour mériter de vous un amour dont nous n'aurons pas à nous cacher. Et pour cela il faut attendre. Si par malheur, je ne reviens pas de cette fournaise, ce qui peut m'arriver comme à d'autres, eh bien n'en ayez pas trop de chagrin. Conservez de moi le souvenir lointain d'un ami qui vous a longtemps aimée respectueusement et je demande simplement une toute petite place dans le fond de votre cœur. Ne protestez pas, je vous en prie, soyez sûre que si j'écris ces mots, c'est que j'ai réfléchi longuement et je ne le dis pas pour vous faire de la peine. Fatalement ce malheur devait nous arriver un jour ou l'autre, mais je n'osais pas l'envisager. C'est maintenant un fait acquis, hélas ! et en regardant de bien près, je ne vois pas ce que, à part nos promesses, on peut nous reprocher. C'est pourquoi j'hésite. Je me demande quelle résolution je dois prendre. J'ai beau me torturer l'esprit je ne vois aucun débouché.*

L'univers des tranchées avec son côté matériel, la corvée de soupe et la fatigue et son côté tragique, le bombardement, le terrain rempli de trous d'obus, contraste avec le monde très romantique de cette idylle. Un amour de jeunes gens avec de grandes promesses que l'on ne tient pas et un sentiment de culpabilité face à l'obligation de le cacher, avec de grands sentiments empreints d'esprit de sacrifice et de protestations d'amitié.

Une vision pessimiste du monde et de la Ville apparaît aussi : *Autre chose m'inquiète : vous voulez aller à Paris l'année prochaine. Eh bien j'ai peur pour vous, j'ai peur de Paris ! Paris*

*c'est la ville honteuse. C'est le rendez-vous de tous les vices. C'est l'endroit où même l'honnêteté n'est pas à l'abri de l'injure. Là vous serez en butte à des sollicitations dangereuses (mot rayé) mauvaises qui prendront à vos yeux les formes les plus doucereuses. Hélas ! si vous vous laissez prendre à ce charme perfide, je crains bien que votre pauvre petit soldat ne soit plus pour vous qu'un être dont on se rit.* Maurice ne connaissait certainement pas Paris au point de justifier cette diatribe, il redit ici tout ce qu'une littérature lui avait appris pour le mettre en garde contre les tentations de la Grande Ville, c'était un des thèmes les plus couramment développés à cette époque dans toute l'éducation.

Mais une partie plus personnelle apparaît aussi et une sorte de désespoir profond lié évidemment à tout ce qui l'entoure.

*Pardonnez moi cette pensée, car cependant, j'ai confiance en vous, mais il faut une telle force de volonté ! Et je crains parce que cette force de volonté, je ne l'ai même pas pour vous dire de ne plus m'écrire, et toute cette belle résolution du début de ma lettre, la voilà tombée maintenant devant cette affreuse perspective : l'oubli !*

*Ma lettre est déjà bien longue et pourtant je voudrais parler avec vous toujours. Il faut cependant que je vous quitte, j'irai chercher maintenant dans le danger, une consolation qui fuira toujours.*

*Ma petite Lulu, je n'ose plus vous dire « Adieu » pour toujours car j'ai peur ! Et cependant ... oh l'incertitude ! ... j'hésite, j'hésite et c'est ce qui fait mon mal.*

*Je vous aime, je vous aimerai toujours et j'ose espérer que plus tard, je pourrai vous le dire sans que personne ne puisse me le reprocher. Adieu ma chérie et laissez-moi poser mes lèvres sur ce morceau de papier qui ira vous porter toute mon affection.*

Cette lettre a été manifestement recopiée, l'écriture n'est pas celle de Maurice et elle n'est pas signée. C'est la destinataire, Lucienne, qui l'a recopiée à l'intention de M. et Mme Sténac, qui l'avaient soigneusement rangée dans la pile des lettres de leur fils. D'ailleurs nous avons trouvé dans ce paquet une lettre datée de Nevers, le 24 septembre 1917, signée : Lucienne, adressée à Madame Sténac et qui est manifestement de la même main que la copie de la lettre de Maurice, à laquelle elle fait allusion.

*Madame, Je viens vous remercier de l'accueil bienveillant que vous m'avez fait hier soir. J'en ai été profondément touchée, il me semblait un peu retrouver Maurice. Vous pouvez être assurée que de mon côté, je serai heureuse chaque fois que je pourrai contribuer à l'adoucissement de votre peine.*

*Malheureusement, la copie de la lettre d'adieu de votre cher enfant viendra sans doute raviver ce chagrin que je voulais atténuer. Je m'efforce de croire que son ennui si grand, dont j'ai été la cause, n'était que passager, et que sa belle confiance d'avant lui sera revenue, au moment où il nous quittait. Si un jour je pouvais en être certaine, ma souffrance serait moins cruelle.*

C'est donc à cette date que les Sténac ont eu connaissance de la lettre d'adieu de Maurice à Lucienne.

Mais ils étaient, depuis quelques jours, au moins, au courant de leur idylle grâce à deux lettres d'amis de Maurice qui donnent bien d'autres détails sur cette aventure que les parents, semble-t-il, devaient ignorer jusque là.

La première est d'André Bredeau, brigadier au 3<sup>e</sup> chasseur à cheval, 3<sup>e</sup> escadron, dans le secteur 73. C'était surtout un camarade de classe de Maurice. Né à Corvol d'Embernard, externe, il figure brillamment dans tous les palmarès, En classe de Mathématiques il obtient le Prix d'Excellence et est nommé sept fois. Il partage avec son ami Maurice le 1<sup>er</sup> Prix ex æquo de mathématiques.

Sa lettre du 5 septembre 1917 semble la première à révéler aux Sténac l'idylle de leur fils avec Lucienne. Il leur avait écrit auparavant, mais ne leur avait pas encore fait de confidences sur ce point, comme il l'explique lui-même.

*Ne m'en veuillez pas trop, je vous en prie d'avoir tant tardé à répondre à votre lettre, de vous avoir fait attendre si longtemps les détails que vous me demandez sur notre cher Maurice.*

*Pourtant, si je ne vous ai pas satisfaits immédiatement, c'est que j'hésitais à vous faire la révélation suivante.*

*Ami intime de Maurice, j'étais devenu son confident. À moi, il ne cachait rien, du moins quand nous étions encore au Lycée. Au régiment, il me confiait encore ses petits secrets, ses joies et ses peines. Mais étant éloignés l'un de l'autre, bien des petites choses m'ont échappé.*

*Donc voici ce que j'ai à vous dévoiler. Ceci était un secret connu de lui seul et de quelques amis fidèles. Il vous le cachait, bien qu'il n'ait jamais été coupable. J'ai tenu le secret jusqu'à présent, mais maintenant qu'il n'est plus, il est de mon devoir de vous en instruire. Il me pardonnera de là-haut, et il sera content de moi.*

*Lorsque nous étions encore élèves de Mathématiques, Maurice fit à Nevers, la connaissance d'une jeune fille dans des circonstances que peut-être vous connaissez. Tout de suite, il s'éprit d'elle et un jour lui écrivit pour lui avouer son amour. Elle répondit quelques jours après et l'idylle se développa petit à petit. Le jeudi, le dimanche, parfois en semaine, ils avaient de petits rendez-vous et là ils passaient gentiment quelques instants de joie, éivrés par ce bonheur d'aimer.*

*Quand Maurice partit, ils s'écrivirent et les lettres de son amie étaient pour le pauvre petit poilu, une douce consolation aux fatigues et aux déceptions de sa vie présente. Bien des fois, il m'a écrit pour me demander des renseignements lorsqu'il était inquiet d'être sans nouvelles. Il comptait toujours sur l'avenir pour vivre l'existence qu'il avait rêvée à côté de son amie. Ils s'étaient fiancés en cachette et ils attendaient la fin de la guerre pour continuer leur rêve.*

*Mais hélas, leur rêve a été détruit. Maurice a donné sa vie à sa patrie et l'aimée n'a plus d'autre consolation que de pleurer en cachette, de souffrir en silence. Dans le malheur qui la frappe aussi cruellement, elle reste l'étrangère, en apparence, et c'est là ce qu'il y a de plus atroce dans sa douleur. Elle m'a écrit, à moi, qu'elle savait être l'intime de Maurice, pour me demander des détails sur son fiancé, sur sa mort si glorieuse. Je lui ai communiqué tous les détails que vous m'avez donnés. Je devais cela à Maurice, mon désir est d'adoucir la peine de ceux qu'il aimait de toute son âme, de tout son cœur de jeune homme. La seule chose dont Maurice soit coupable, c'est de n'avoir pas osé vous avouer une passion pourtant innocente et pure et c'est moi qui, pour lui, viens vous en demander le pardon. Il craignait de se heurter à un refus de votre part et a gardé son secret. Pardonnez-le lui ! mais pardonnez aussi à la malheureuse, dont le seul crime est de l'avoir aimé, pardonnez à la pauvre enfant, dont l'âme endeuillée n'a pas le droit de pleurer à son aise et dont le seul adoucissement de son malheur serait de mêler ses larmes aux vôtres sur la tombe du pauvre disparu.*

*J'espère que vous vous laisserez toucher. C'est au nom de Maurice, que je vous parle ! il n'a jamais osé vous faire cet aveu, je vous le fais pour lui. À ses derniers moments, sa pensée a été sûrement pour les trois personnes qu'il aimait le plus en ce monde et cette dernière pensée, ce regret suprême jeté sur sa vie passée par l'agonisant doit unir plus étroitement ceux que le malheur a frappés.*

*Enfin, puisqu'il faut que je vous dise tout, cette jeune fille qui peure celui que vous pleurez se nomme Mademoiselle Lucienne P...<sup>4</sup> et habite Nevers, rue du Clos des Granges. Elle aussi me demande de garder le secret de Maurice, mais puisque vous voulez tout savoir sur les projets de Maurice, je ne vous cacherai rien. Maurice me voit et je l'entends qui me dit ... Merci.*

Cette longue plaidoirie exprime parfaitement les mœurs et usages de cette époque où c'était un crime pour un jeune homme ou une jeune fille d'être amoureux sans l'aval des parents. Il fallait se cacher, le moindre rendez-vous, un simple billet doux, exposait aux fureurs familiales. Les jeunes gens eux-mêmes semblaient partager ce point de vue et ils s'estimaient tous deux coupables. L'ami intime, avec une éloquence très littéraire, se fait, dans le malheur, l'avocat posthume de son ami pour demander en son nom le pardon des parents et leur compassion pour la fiancée secrète de leur fils.

Les Sténac connaissaient donc, au moins à partir de cette date, l'idylle secrète de Maurice. Quelques jours après, une autre lettre vint confirmer cette révélation, c'est celle d'un autre ami

<sup>4</sup> Nous n'avons pu retrouver trace de cette Lucienne ni de sa famille. C'est dommage, peut-être avait-elle gardé ses lettres et celles de Maurice. Faute d'avoir pu contacter un de ses descendants, par discrétion, nous remplaçons son nom patronymique par une initiale.

de Maurice, Jean Coulon, au 32<sup>e</sup> d'infanterie, 6<sup>e</sup> Cie, secteur 67, datée du 9 septembre 1917 mais qui n'était partie que le 11. Lui aussi parle de Lucienne, mais semble moins au courant qu'André Bredeau, il s'adresse directement à Madame Sténac, ceci est important et significatif.

*Je crois cependant qu'il aurait bien voulu au dernier moment me parler d'une personne dont j'ignore même l'adresse et à laquelle il tenait beaucoup. Maurice me parlait souvent d'une amie de Nevers, Melle Lucienne, dont vous retrouverez les lettres parmi sa correspondance. Peut-être ne la connaissez-vous même pas, j'ignore son nom et son adresse, si vous la connaissez, elle pourrait peut-être vous donner quelques renseignements sur les désirs de son ami. Ce n'est peut-être pas très correct, mais elle aussi, Madame, aimait votre fils et cette jeune fille serait peut-être heureuse de savoir que Maurice l'a bien aimée. Vous m'excuserez de vous entretenir de ce sujet alors que mon pauvre ami n'est plus et que ses beaux rêves de bonheur se sont écroulés, mais j'estime de mon devoir de ne pas vous cacher les sentiments de Maurice.*

Nous n'avons pas retrouvé les lettres de Lucienne à Maurice. Si les Sténac les ont récupérées avec les papiers de leur fils, peut-être les ont-ils rendues à la jeune fille. C'est après la réception de ces deux lettres que Madame Sténac avait dû prendre contact avec Lucienne P ... et l'inviter à venir la voir ce 23 septembre, pour parler ensemble du cher disparu.

Entre temps, Madame Sténac avait envoyé à Jean Coulon, une autre lettre, accompagnant un colis de friandises nivernaises, en l'occurrence, des nougatines. Il l'en remercie le 23 septembre et reparle par la même occasion de Lucienne. Dans sa lettre, Madame Sténac avait dû mettre en doute la profondeur des sentiments des deux jeunes gens, ce qui explique les réticences de Jean Coulon qui ne voulait pas la contrarier.

*J'aurai beaucoup mieux aimé déguster ces délicieuses nougatines avec mon pauvre ami ; elles ont été pour ses amis une occasion nouvelle de parler de lui et de revivre un peu les moments d'autrefois, si loin déjà.*

*En ce qui concerne Mademoiselle Lucienne, je ne puis pas vous donner d'affirmations bien nettes ni vous fournir des détails précis. J'ai parlé plutôt d'après des impressions, elles trompent bien rarement, il est vrai qu'à vingt ans, on prend vite un caprice pour une grande passion. Je pourrai cependant vous dire que Maurice était toujours très réservé sur ce sujet, il ne permettait d'ailleurs pas sur son amie les plaisanteries très fréquentes entre jeunes gens ; il lui écrivait très souvent et les réponses nombreuses de Mademoiselle Lucienne (vous les trouverez dans la correspondance de Maurice) vous permettront sans doute de mieux vous rendre compte de leurs relations. Peut-être me suis-je trompé sur l'affection que Maurice portait à cette jeune fille, en ce cas je vous prierai d'excuser mon erreur, mais j'ai cru de mon devoir de ne pas vous cacher cette partie de la vie de Maurice qui, votre lettre me le prouve, ne vous était pas inconnue.*

Madame Sténac resta en relation avec Lucienne P ... comme le prouve une lettre du 17 mars 1918 où celle-ci la remercie de *votre bienveillant intérêt*. Madame Sténac lui avait écrit en effet pour lui demander des nouvelles de sa grand-mère *dont les forces baissent de jour en jour*. Lucienne et ses parents étaient bien au courant de la vie des Sténac, Lucienne leur transmet leurs vœux pour l'opération que doit subir Madame Sténac. Elle parle aussi d'une autre famille connue : *Madame de Rolland et ses filles font toujours de nombreux projets pour nos villégiatures d'été, mais je commence à croire que la plus grande partie se passera à Nevers*. La vie continuait et malgré les deuils, on pense aussi aux vacances d'été. La guerre apparaît cependant : *Nous avons eu mon frère la semaine dernière. Il est parti jeudi matin, les journées de permission sont vite passées. Nous l'avons trouvé bien portant.*

Leurs relations avaient même une certaine touche d'affection. *Si je n'avais pas reçu votre lettre ce matin, je pensais profiter du beau temps pour aller vous voir cet après-midi ... comme nous allons maintenant vers des journées plus propices à la promenade, j'espère pouvoir aller bientôt vous embrasser et elle signe sa lettre : Votre petite amie, Lucienne.*

### **La réalité des tranchées.**

Les lettres qui suivent sont au crayon, seul moyen d'écrire dans la boue en hiver ou la poussière en été et l'inconfort des tranchées. L'écriture, à la va-vite, témoigne du caractère éphémère du petit moment volé à la guerre où le caporal Sténac peut, sans oublier l'endroit où il se trouve, parler à ses parents de la réalité qu'il vit tout en minimisant son horreur.



Ces notes brèves laissent pourtant deviner la réalité vécue, jour et nuit, par les poilus.

La première que nous ayons retrouvée est datée de : Secteur 67, le 8 juillet 1917. Mais dès le début, Maurice rectifie : Il est 3 heures du matin, c'est à dire le 9. C'est donc en pleine nuit, dans sa tranchée qu'il écrit, sans doute, à la lueur d'un falot.

*Je reviens de travailler, c'est-à-dire que j'ai conduit une corvée de ma section pour finir la construction d'un boyau. Nous avons travaillé depuis 10 heures du soir. En rentrant, je trouve votre lettre, je mange un peu — la corvée de soupe vient d'arriver — et je réponds à votre lettre — Nous avons été plus tranquilles cette nuit que la corvée de la nuit précédente. Les Boches ont bombardé surtout les services de l'arrière — Mais sur notre droite, ce n'est pas la même chose — Il a dû se produire une attaque, cette nuit du côté de Brimont, ou peut-être plus loin, il faut dire que de notre plateau, nous voyons, la nuit, à une très grande distance.*

*Ceci dit, je réponds aux deux questions que papa me pose dans sa lettre. Le capitaine Rivière serait sans doute content, je crois, de savoir que si tu as écrit au colonel, c'est simplement par ignorance des us militaires. 2° le commandant Muyard aurait une mémoire extraordinaire s'il pouvait se rappeler en juillet 1917, que 15 mois auparavant, il a proposé pour le cours d'E.A. un simple soldat de 2<sup>e</sup> classe. La réussite d'une démarche de ce genre ne dépend en somme que du caractère de la personne interpellée. Pour la deuxième question, je ne puis donc donner aucun avis.*

*Vous me dites que dans la lettre, il y a mon mandat. Je crois bien plutôt qu'il est resté à côté. Cela n'a pas grande importance car pour le moment, je ne puis rien dépenser si ce n'est 5 sous par jour. En effet, la Cie peut nous fournir tous les jours du vin remboursable (1 quart par homme) à raison de 0 F 25 par quart. Naturellement, tout le monde en prend à ce prix. De plus songez que maintenant, je gagne 1 F 42 par jour — On ne me verse que 0 F 80 — car 0 F 50 sont versés sur le carnet de pécule.*

*J'ai écrit à C...(mot illisible). Je pense avoir de ses nouvelles d'ici peu. Embrassez bien pour moi la mémère et la marraine. Bonjour de ma part à tous les voisins.*

C'est bien le côté « banalisé » de la guerre qui apparaît, le travail de nuit, la corvée de soupe, le courrier, le vin des tranchées à 5 sous le quart. On se réjouit en somme quand on a été un peu plus tranquille, c'est-à-dire, moins bombardé et on regarde au loin, sans savoir où cela se passe exactement, l'attaque qui se produit du côté de Brimont. Les soldats s'épuisent à creuser des réseaux de tranchées reliées entre elles par des boyaux et sous les parapets, des sapes pour s'abriter quand on n'est pas de garde au créneau et dormir un peu ou écrire une lettre à ceux que l'on aime.

On voit par les réponses faites à son père que la principale préoccupation de celui-ci reste l'avancement de la carrière militaire de Maurice. Mais ses interventions sont maladroites et mal venues car il ne connaît pas les us militaires.

Maurice a été nommé caporal. Du coup, il touche une meilleure solde, dont une partie est retenue par l'armée pour constituer un pécule pour l'avenir.

Le lendemain, il écrit juste quelques lignes. *Deux mots simplement pour vous dire que je suis en bonne santé — Nous sommes quelque peu bombardés mais bien à l'abri. Demain soir nous relevons en ligne — Encore 5 jours et nous irons en réserve de division, un peu plus loin. Qu'y a-t-il de nouveau ? Embrassez bien pour moi la mémère et la marraine et recevez mes embrassements les plus affectueux. Votre petit garçon qui vous aime.*

Bien que le danger soit partout, il ne lui restait plus que 5 jours à rester dans sa tranchée avant de revenir un peu en arrière. L'important, on le voit est pour lui de dire à ses parents : je suis encore vivant.

Le 11 juillet, sa lettre est un peu plus longue : *J'ai reçu hier soir une lettre de papa dans laquelle il y avait le mandat qu'il avait oublié de mettre dans la lettre précédente. Mais cela n'a aucune importance parce qu'ici, je ne puis toujours pas le toucher. Nous avons encore 5 jours à passer en 1<sup>e</sup> ligne (sous-entendu : avant de partir plus en arrière, en réserve de division). Nous y serons sans doute plus tranquilles qu'ici (paradoxalement, Maurice affirme qu'en 1<sup>e</sup> ligne, il tombe moins d'obus que dans la tranchée de 2<sup>e</sup> ligne où il se trouve, 200 mètres en arrière). En*

*tous cas nous y recevrons moins d'obus. Nous partirons à 2 heures du matin, le 12 par conséquent. Nous avons à peu près 200 mètres à faire.*

*Vous devez faire maintenant les préparatifs du 14 juillet. Notre drapeau va à Paris avec les 30 hommes les plus médaillés du régiment. Quant à nous, nous avons toujours le feu d'artifice ! —*

*Rien de plus intéressant ici. On parlait beaucoup d'une relève prématurée, toujours pour nous faire changer de secteur, mais je crois bien que nous ferons quand même nos 20 jours ici.*

Les mouvements d'unités sur le front sont très compliqués à comprendre et bien entendu, les soldats interprètent, comme ils le peuvent, les bruits qui courent sur ceux qui les concernent. Bien souvent quelques informations tronquées ou inexactes sont véhiculées par ceux qui font la liaison entre l'arrière et les premières lignes, les vagemestres qui apportent le courrier et la corvée de soupe. On nommait ces rumeurs justement des bouteillons par allusion aux grands récipients contenant la soupe, parfois portés par des ânes bâtés que les cuistots amenaient jusqu'au plus près des premières lignes où les soldats de la corvée de soupe venaient les chercher.

Dans cette situation dramatique, il lui reste un certain sens de l'humour pour qualifier les bombardements de feu d'artifice. Malgré la guerre, les cérémonies du 14 juillet étaient célébrées, en arrière, avec beaucoup de faste. Il fallait soutenir le moral des civils et leur présenter l'armée sous son aspect le plus glorieux avec les drapeaux des régiments et les soldats couverts de médailles.

Comme prévu, Maurice est monté en 1<sup>e</sup> ligne le 12, c'est de là qu'il écrit le 13 juillet. *Depuis le 12 à 2 heures du matin, c'est-à-dire depuis que nous avons relevé la 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> section, je suis en petit poste à une cinquantaine de mètres de la tranchée, avec 4 hommes (comme de juste !). Nous devons avoir sans cesse l'œil au créneau, c'est abrutissant, pas un moment de répit. On nous apporte la soupe la nuit, car il faut passer à découvert pour aller à la tranchée. Seulement nous recevons bien moins d'obus, c'est pourquoi, j'ai demandé à y rester.*

*Comme nous n'avons plus que 48 heures à faire, je préfère ne pas dormir pendant ce temps et être relativement à l'abri. La nuit seulement, nous pouvons sortir de notre trou et nous détendre un peu. Il m'est arrivé de me regarder dans ma glace aujourd'hui. J'ai un air sinistre. Je ne me suis pas lavé depuis le 5 et je suis un peu moins gras que lorsque j'étais en permission. Si seulement les puces voulaient nous laisser tranquilles.*

*Les fantassins Boches sont plus tranquilles que leurs artilleurs. On ne sait même pas où ils sont ... ils vont probablement fêter le 14 juillet à leur manière, mais nos dispositions sont prises.*

Il est donc en poste avancé devant la première ligne de tranchées. Les distances paraissent ridiculement faibles. Ce poste est à 50 mètres de la tranchée. La première ligne, comme on le voit dans la lettre précédente n'est qu'à 200 mètres de la seconde. Parfois moins d'espace encore séparaient les tranchées françaises et allemandes. Des milliers de combattants étaient ainsi concentrés sur quelques kilomètres carrés. Et des milliers d'obus et de munitions diverses tombaient sur cette surface. On voit qu'on ne peut faire les cinquante mètres entre la 1<sup>e</sup> ligne et le poste avancé que de nuit. Et les soldats ne peuvent sortir de leur trou (le poste avancé) que de nuit également.

C'est la dernière lettre de Maurice, il fut tué le lendemain, c'est par le courrier entre ses camarades, ses amis et ses parents que nous connaissons ses derniers moments.

### **L 'annonce de la mort de Maurice.**

Nous ne savons pas, faute de documents, comment et à quel moment, Monsieur et Madame Sténac apprirent son décès. Nous savons seulement que cet avis fut adressé à Madame Sténac ce qui provoqua l'irritation de Monsieur Sténac qui voulut savoir pourquoi comme on le verra plus loin.

Normalement, c'était le Maire de la commune, qui recevait l'avis de l'autorité militaire et avait la pénible mission d'aller l'annoncer aux parents. Il revêtait pour cela une tenue de circonstance et ses concitoyens qui le voyaient ainsi passer dans les rues savaient qu'il allait

porter le deuil dans une nouvelle famille. Mais la transmission des avis de décès était parfois aléatoire. Dans les conditions de cette guerre, il n'était pas possible de remplir normalement les formalités nécessaires. D'ailleurs beaucoup de corps restaient sur le champ de bataille, parfois enfouis par les obus, parfois tombés dans des zones où ni leurs camarades ni les brancardiers ne pouvaient aller les rechercher. Nombreux sont ceux dont la fosse est creusée sur place et bien nombreux aussi ceux qui restent sur le terrain jusqu'à ce que les obus les recouvrent, expliquera dans une lettre, un ami de Maurice, Jean Coulon.

Il n'y avait parfois aucun témoin pour certifier que Untel ou Untel était mort, ou blessé, ou prisonnier. D'où une longue liste de soldats portés disparus sans que personne ne sache ce qu'ils étaient devenus, ce sera le cas du fils Pieuchot dont parle un autre ami de la famille Sténac.

On comprend que dans ces circonstances, tous ceux qui savaient quelque chose de sûr s'empressaient de le communiquer aux intéressés, famille, amis, camarades. C'est pourquoi, dans le paquet de lettres que nous avons recueillies, la première qui parle de la mort de Maurice est celle d'un instituteur de Châtillon-en-Bazois, J.E. Nolot, datée du 25 juillet 1917. C'est par son neveu, un ami de Maurice, qu'il l'avait lui-même appris.

*C'est avec beaucoup de peine que je viens vous apprendre, si vous ne la connaissiez déjà, la mort de votre fils, soldat au 32<sup>e</sup> d'Inf.*

*Mon neveu, Étienne Lavauvre, dont votre fils vous a sans doute parlé, nous écrit, le 20 courant, une lettre que nous avons reçue aujourd'hui 25 et dans laquelle il nous dit :*

*« J'ai la douleur de vous apprendre la mort de mon ami Sténac ; il a été tué le 14 au soir, dans la tranchée, par un obus ; c'est un copain qui me l'a écrit ; c'était la 1<sup>e</sup> fois qu'il montait en ligne »*

*Ils étaient amis, les pauvres enfants, et étaient certainement heureux d'être ensemble, étant du même pays. La mort brutale les sépare.*

*Le 28 juin, Étienne nous écrivait deux mots nous disant : « Je suis arrivé au dépôt divisionnaire hier soir, avec deux copains de ma compagnie dont l'un est justement l'ami Sténac. »*

*Comment se fait-il que votre pauvre enfant ait quitté le dépôt divisionnaire ? car dans la lettre que nous avons reçue d'Étienne, ce matin, il nous dit qu'il doit rejoindre son régiment dimanche ou lundi, qui étaient dimanche ou lundi derniers. Il a passé un mois au D.D. pour suivre des cours : maniement du fusil-mitrailleur, du fusil automatique et de la mitrailleuse.*

*La mort de votre enfant nous a particulièrement affectés, Madame Nolot et moi : il était l'ami de notre neveu, il était le fils de collègues ...*

On voit que les lettres des soldats mettaient environ cinq jours pour parvenir à leur famille. Monsieur et Madame Sténac ont donc reçu les dernières lettres de leur fils, que nous avons citées plus haut, après sa mort, et peut-être même avant son annonce officielle. M. Nolot pouvait craindre qu'ils n'aient pas encore été prévenus dix jours plus tard d'où la teneur du début de sa lettre. Il donne aussi, indirectement, quelques détails sur les circonstances. Pas plus que les Sténac, il ne semble comprendre grand chose aux mouvements des soldats entre le front et le dépôt divisionnaire et s'étonne que les trois camarades arrivés ensemble n'y soient pas restés un mois comme prévu.

En fait l'acte officiel de décès n'a été rédigé que le 1<sup>er</sup> août à onze heures. Et il contient une erreur qui justifie d'une certaine manière les démarches suivantes de la famille Sténac. À cause de cela en voici ci-dessous la teneur exacte :

*L'an mil neuf cent dix-sept, le premier du mois d'août, à onze heures, étant au camp du bois de l'Évêque, commune de Sexy-aux-Forges (Meurthe et Moselle).*

*Acte de décès de Maurice Georges Paul Sténac, Caporal à la Sixième Compagnie du Trente Deuxième Régiment d'Infanterie N° Mle 2041 au Recrutement de Nevers, classe 1917, âgé de vingt ans, né à Nevers (Nièvre), domicilié en dernier lieu à Sermoise (Nièvre), Mort pour la France, à Craonne (Aisne) lieudit « La tranchée de Tarbes » le quinze juillet mil neuf cent dix sept à vingt deux heures, Tué sur le Champ de bataille, fils de Auguste et de Berthe Marie Grodet.*

*L'officier de l'état civil a été dans l'impossibilité de constater lui-même le décès.*

*Dressé par moi Edmond Durosseau décoré de la Croix de Guerre, Sous-Lieutenant, au 32<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Officier de l'état civil, sur la déclaration de Camille Thabuteau âgé de*

*vingt sept ans et de Raphaël Zani âgé de vingt deux ans, tous deux décorés de la Croix de Guerre, le premier sergent et le deuxième aspirant au trente deuxième Régiment d'Infanterie, témoins qui ont signé avec moi après lecture.*

Cet acte de décès est contresigné par : *Alexandre, Sous-Intendant Militaire de la 18<sup>e</sup> Division d'Infanterie.*

Au dos, il porte une note d'enregistrement du 6 octobre 1917 et rédigée par Monsieur Alexandre, Sous Intendant Militaire. Elle est contresignée par le Chef du Bureau des Archives Administratives

On voit que la date du décès est différente de celle donnée par le témoignage transmis par Monsieur Nolot qui précisait bien la date du 14 juillet au soir. Quant à la mention *Tué sur le Champ de bataille*, pour ses parents, elle semblait en contradiction avec le fait d'un décès par un obus dans la tranchée. Ces deux points vont conduire Monsieur Sténac à mener une véritable enquête auprès de tous les témoins possibles afin de vérifier cette incertitude et à demander ensuite officiellement une rectification de l'acte de décès.

Dès l'annonce de la mort de Maurice, ses parents ont dû recevoir comme d'usage, de nombreux témoignages de condoléances. Ils ont gardé significativement celui de son professeur de Première au Lycée, M. Pommeret, 24 rue Gambetta, Nevers, (carte de visite), certainement sincère dans son chagrin mais qui ne peut s'empêcher d'utiliser les expressions convenues en ces circonstances et surtout des allusions patriotiques.

*Mr et Mme Joseph Pommeret et Mademoiselle Geneviève Pommeret ont appris avec la plus vive affliction le malheur qui vient de frapper Madame et Monsieur Sténac. Quoiqu'ils sachent que l'expression même de leurs sincères sympathies ne peut que renouveler la douleur d'un deuil inconsolable, ils tiennent pourtant à dire aux parents qui pleurent un fils si cher, combien cette perte leur a été sensible à eux-mêmes. Et celui qui a eu le grand honneur d'être quelque temps le maître de cet héroïque enfant, mêle à ses larmes, comme ses parents, un sentiment de juste fierté.*

Il est assez significatif de toute une mentalité formée par l'éducation de l'époque, de tirer en quelque sorte, comme s'il s'agissait d'un mérite personnel, un sentiment de juste fierté de la mort au combat soit d'un membre de sa famille soit d'un de ses élèves.

Monsieur et Madame Sténac ont dû faire part, comme d'usage, du décès de Maurice à toutes leurs connaissances et notamment aux relations qu'il avait établies dans l'armée. Il aurait été intéressant de connaître les termes employés par Monsieur Sténac dans ces faire-part. Sans doute employait-il le style un peu grandiloquent et « patriotique » conventionnel, de cette époque. Nous en avons un témoignage indirect par la lettre de condoléances du Lieutenant de Borredon (35<sup>e</sup> Cie, 42<sup>e</sup> R.I. Sp 183) datée du 7 août 1917.

*Votre lettre que l'on me remet, à mon retour de permission, m'émeut profondément, d'abord par la nouvelle qu'elle m'apporte, et aussi par les magnifiques sentiments si purement français que vous exprimez.*

*Vous me permettrez de m'associer à votre chagrin d'une façon très particulière. Pauvre grand garçon, si loyal, si simple, si discipliné. Ses traits me reviennent sans cesse à l'esprit.*

*Oui, sa mémoire est « honorée » comme elle devait l'être.*

*Comme il est triste de voir ainsi partir pour toujours ce qu'il y a de meilleur dans la population française ! Trouvez, Monsieur, une atténuation à votre douleur, dans la certitude que vous avez d'avoir donné au pays un serviteur vaillant jusqu'à la mort.*

Il abonde dans le style patriotique, employé par Monsieur Sténac, *les magnifiques sentiments si purement français que vous exprimez.*

Pourtant 1917 est justement l'année où la contestation contre la stupidité et l'horreur de la guerre, la stratégie et la tactique de l'État-major, l'effroyable gaspillage de vies, les conditions inhumaines de vie des soldats, l'absence de permissions etc ... se manifestait jusque sur le front où des mutineries ou de simples manifestations de ras-le-bol étaient sévèrement réprimées par des fusillades « pour l'exemple ».

Ces lettres sont le témoignage de la mentalité d'une grande partie de la population française, suivant en cela l'idéologie officielle, qui justifie, en glorifiant ses victimes, la poursuite de la guerre. Ceux qui étaient restés lucides et dénonçaient ce qui fut en fait le grand traumatisme de la civilisation européenne, étaient encore bien rares et considérés comme des traîtres. Ce fut le cas d'un grand nivernais, Romain Rolland.

### **Le questionnement sur la date et les circonstances de la mort de Maurice.**

Si M. Nolot s'étonnait du départ « anticipé » de Maurice, du dépôt divisionnaire, ses parents, avant même de recevoir l'avis officiel de décès qui comme nous l'avons vu plus haut, date du 1<sup>er</sup> août, comme pour nier temporairement l'évidence de sa mort et la nécessité du deuil, vont se livrer à une véritable enquête pour élucider les moindres détails de ses derniers instants, ne se contentant pas de la version officielle forcément laconique qu'ils avaient dû recevoir.

On voit par leur courrier, qu'ils ont écrit à tous ceux qui pouvaient avoir été témoins, obtenant leurs noms et leurs adresses par l'intermédiaire de ceux qu'ils connaissaient déjà. Les réponses, pas toujours concordantes dans les détails, mais n'en est-il pas ainsi pour tous les témoignages, au lieu de mettre un terme à leur questionnement vont au contraire l'exacerber.

Pour nous, elles révèlent de nombreux éléments de la réalité du front et des combats.

La première lettre que nous ayons est datée du 1<sup>er</sup> juillet. C'est le sous-lieutenant J. Bergier (mot difficile à lire mais confirmé dans une lettre postérieure) qui répond à Monsieur Sténac. Nous respectons bien entendu son style et son orthographe ;

*Je m'empresse de vous donner les explications demandées au sujet de votre fils, le brave et très courageux Caporal Sténac ; servant sous mes ordres directs et qui avait en peut de temps attirer mon attention par son dévouement sans égal et son modèle de discipline.*

*Le 14 juillet à 10hes du soir, pendant un tir d'artillerie ennemie dirigé sur notre tranchée, tir brusque et intense, mes hommes avaient eu un petit fléchissement. Votre fils, n'écouterant que son courage à tout de suite par son exemple, calmé les soldats (de son escouade) et maintenu à leurs places, dans la tranchée de 1<sup>ère</sup> ligne aidant le sergent de sa 1/2 section dans cette tâche difficile, le calme rétabli parmi les hommes le tir continué, c'est au moment où votre fils à voulu se déplacer pour aller voir des hommes plus à gauche qu'il est tombé dans les bras de son sergent atteint au coté gauche à hauteur des 1<sup>ères</sup> cotes par éclat d'obus mortellement Blessé, il a put dire à son sergent ces simples mots : « je suis bien touché » averti immédiatement je me suis rendu auprès de votre fils. Qui venait d'expirer. tout le nécessaire à été fait : aussitôt transporter à l'arrière, votre fils est enterré, à l'endroit dit — Monaco — un cimetière se trouvant sur la route de Cary-les-Chaudarde à Craonnelle : il a été mis dans une bière, et une croix portant son nom et sa classe à été mise sur l'emplacement ce cimetière se trouvant assez à l'arrière il est fort probable qu'il ne soit pas détériorer par les obus ennemis, peut-être même pourriez-vous obtenir la permission d'y aller voir.*

*Je vous priez cher Monsieur d'excuser ma dureté de langage et vous priez d'user de ma personne pour tout les renseignements que vous croiriez pour toutes les demander. Votre fils à été proposé de ma personne pour une citation à l'ordre de l'armée.*

Ce récit, malgré son français approximatif, (venant d'un chef de section), semble tout expliquer, mais les parents ne s'en contentèrent pas. Ils voulaient avoir d'autres détails qu'ils demandèrent à un autre camarade, Jean Coulon lui aussi au 32<sup>e</sup> d'infanterie, 6<sup>e</sup> Cie, toujours au secteur 67, mais son unité avait été déplacée vers l'est. Sa réponse est datée du 30 juillet 1917. D'après ce qu'il dit au début, leur demande de renseignements était déjà ancienne et faute de réponse de sa part, ils lui avaient réécrit.

Jean Coulon apparaît comme un ami très proche de Maurice. Il le connaît bien et ils ont eu de nombreuses conversations. Nous avons plusieurs lettres de lui qui donnent beaucoup de détails sur la réalité vécue par les poilus. Nous le citerons souvent par la suite.

Dans sa première lettre, il s'adresse surtout à Monsieur Sténac, qui semble le plus anxieux de savoir ce qui s'est réellement passé. Cette lettre contient aussi des quantités de détails sur la vie et la mort dans les tranchées.

*Depuis plusieurs jours déjà je vous aurais écrit si de durs combats, la fatigue de la relève et d'un long voyage, qui nous a transportés dans l'est, ne m'en avait jusqu'à présent empêché.*

*Bien qu'avocat, je ne chercherai pas de détours pour vous cacher la vérité et je sais bien que l'incertitude, comme vous le dites dans la lettre attristée que j'ai reçu hier, est plus terrible que le plus grand malheur.*

*Je savais que Maurice vous écrivait souvent et que d'autre part, vous suiviez avec une grande attention ce qui se passait au front ; le 13 mon ami se trouvait en petit poste et peut-être eut-il mieux valu qu'il restât à ce poste un jour de plus.*

*Mon pauvre ami a été touché dans la soirée du 14 et je vais vous faire aussi précis que possible le récit de ses derniers moments.*

*Nous nous trouvions dans la soirée du 14 dans la tranchée de première ligne et nous causions tous deux adossés au parapet quand à 10h30 les Boches déclenchent un feu de barrage de gros calibres. Nous rejoignons l'un et l'autre notre poste assez éloignés l'un de l'autre.*

*Maurice resta près de son poste de guetteur et se réfugia dans un léger abri avec deux camarades. Vers 22h50, deux obus éclatèrent tout près de lui sans le toucher mais au troisième, il reçut un éclat dans le côté et il dit à haute voix « Je suis touché », ses camarades essayèrent de faire son pansement, il leur dit « Je suis perdu », ils l'étendirent dans l'abri où quelques minutes après il rendait le dernier soupir.*

*Il est mort sans souffrances, son visage était empreint de calme et de douceur, la plaie qu'il avait un peu au dessus de l'aîne n'était pas très grande mais avait provoqué une hémorragie assez forte.*

*Nous avons recueilli sur lui ses papiers, ses lettres, ses objets personnels, pour les remettre à l'officier payeur qui vous les fera parvenir dans un assez court délai.*

*À la demande de ses chefs, son corps a été transporté le plus à l'arrière possible. Il repose maintenant au milieu de bien de nos camarades, au cimetière de Monaco (sur la route de Pontavers à Craonnelle), je regrette de ne pouvoir vous dire le numéro de sa tombe mais elle n'est point difficile à trouver.*

*J'aurais voulu avant de quitter la région aller dire un dernier adieu à mon ami et ce n'a été mon moindre chagrin que d'en être empêché par les exigences de notre vie de soldat.*

*Au malheur qui vous frappe, Monsieur, je sais qu'il n'est pas de consolation, s'il en était une ce serait de savoir qu'il a laissé parmi ses camarades au milieu desquels il vivait depuis quelques jours à peine, un grand vide, et que ses amis qui le connaissaient depuis longtemps l'ont pleuré.*

*Quelques jours de combat avaient suffi pour prouver à ses chefs que le caporal Sténac était un brave ; il avait été proposé pour une citation au corps d'armée. Cette récompense que mon pauvre ami aurait été si heureux de recevoir, ce n'est plus qu'à vous maintenant qu'elle pourra être remise comme témoignage des nobles qualités qui l'animaient et en dernier souvenir de lui.*

*Pardonnez-moi, Monsieur, le chagrin que vous causera la lecture de cette lettre, j'ai essayé de vous retracer les derniers instants de Maurice ; si j'ai omis quelque détail et que vous ayez besoin de renseignements, je suis tout à votre disposition.*

Jean Coulon, en un style remarquable de clarté (il est avocat de son métier), qui tranche avec celui du sous-lieutenant, fait donc un récit apparemment complet et sans aucune ombre des derniers instants de Maurice, mais en attendant sa réponse, Monsieur Sténac avait écrit, dans le même but, à d'autres camarades et notamment le 28 juillet à un nommé Auvity qui lui répond le 2 août.

*Ayant reçu aujourd'hui votre lettre du 28 juillet, je viens vous donner, autant qu'il me sera possible, les renseignements concernant votre cher et regretté fils.*

*N'étant pas en première ligne au moment, j'ai pu malgré tout avoir des renseignements précis et que voici :*

*Au moment où il a été frappé, il était accroupi dans un abri avec trois camarades. Il a été atteint par un éclat, au côté droit, qui d'après la plaie devait être très petit. Il est mort presque aussitôt sans souffrances. Son corps a été transporté à l'arrière et repose dans le cimetière de Monaco (route de Pontavert à Craonnelle).*

*Pour les objets qui étaient sur lui, ils sont en ce moment entre les mains de l'Officier Payeur qui vous les fera parvenir.*

*Comme vous me le demandez, à ma prochaine permission, je ferai l'impossible pour aller vous voir ; considérant cette visite comme étant de mon devoir de bon camarade de votre fils.*

Que se passait-il donc dans l'esprit de Monsieur Sténac ? Quelles inquiétudes avait-il ? Les trois lettres ci-dessus semblent bien pourtant donner les moindres détails nécessaires à satisfaire sa curiosité. Cela ne lui suffisait sûrement pas puisque le 2 août, il écrit encore à d'autres personnes pour solliciter d'autres informations ;

La première réponse, datée du 5 août, est d'un autre sous-lieutenant de la 6<sup>e</sup> Cie, Darchis.

*J'ai reçu aujourd'hui votre lettre datée du 2 août, à laquelle, je m'empresse de répondre. Vous devez avoir reçu maintenant, la lettre que vous a adressée le Ss Lieut. Bergier, chef de section de votre regretté fils, il vous a donné m'a-t-il dit tous les renseignements que vous lui demandiez. Qu'ajouterai-je de plus ?*

*Je reste, Monsieur, tout à votre disposition pour vous faire parvenir les renseignements complémentaires que vous désireriez connaître.*

Selon lui, il n'y a donc rien à ajouter ni à changer au récit de la mort de Maurice. Le Sous-Lieutenant Darchis ne comprend manifestement pas l'acharnement de Monsieur Sténac à demander sans arrêt des détails sur la mort de son fils. Il ajoute cependant tout un passage pour témoigner du bon souvenir laissé par lui dans son unité, et ce n'est certainement pas seulement paroles de circonstances, bien que la formulation sente le style des discours officiels.

*Avant de terminer ma lettre, je tiens à vous assurer de la grande part que tous, officiers, ss-officiers, Capx et soldats<sup>5</sup> de la 6<sup>e</sup> avons pris à votre grand deuil. Votre fils, Monsieur, avait l'affection de ses chefs et de ses camarades. Il est tombé en brave et en soldat à son poste de combat, donnant à ses hommes le plus bel exemple. Dès le lendemain, je l'ai proposé pour une citation à l'ordre du corps d'armée et j'espère que d'ici peu, la croix de guerre qu'il a si vaillamment gagnée vous sera remise et sera pour vous une consolation à votre grand chagrin.*

Comme son collègue Bergier, Darchis parle d'une proposition de citation à l'ordre du corps d'armée, et tous deux s'en attribuent l'initiative. Cette fin de lettre semble considérer les sollicitations de Monsieur Sténac comme une demande de reconnaissance de la valeur et des mérites de son fils, d'où l'insistance sur la citation et la croix de guerre. Nous verrons plus loin l'importance attachée effectivement, par les Sténac, à ces distinctions.

Entre temps, Monsieur et Madame Sténac ont dû recevoir l'Acte de Décès officiel de leur fils qui, comme nous l'avons souligné plus haut, contient une date erronée. Ceci va encore dans le sens de leurs inquiétudes. En soi, étant donné les circonstances, cette erreur n'était pas très importante et ne changeait rien au fait principal, la mort de leur fils. Mais ils vont s'accrocher à ce point et multiplier les démarches. De telles erreurs se sont sans doute produites plusieurs fois. On voit que l'acte de décès a été dressé dans un autre département et un mois et demi après. Ceci souligne bien le caractère désordonné, pour le moins, de la conduite des opérations sur le front. L'important, pour l'organisation militaire, était le combat lui-même, le reste paraissait sans doute secondaire. Mais la situation des Sténac traduit bien le désarroi des malheureux parents de toutes les victimes, désarroi d'autant plus grand sans doute pour ceux dont les enfants étaient simplement portés disparus.

On comprend que dans cette situation, Monsieur Sténac ne s'estime pas satisfait des réponses déjà reçues. Quels doutes nourrissait-il encore ? Il écrit à son collègue de Livry, Monsieur Nolot qui lui avait annoncé, grâce à une lettre de son neveu Étienne, la mort de Maurice. Il précisait pourtant que le 14 juillet, celui-ci n'était pas en première ligne mais à l'arrière. Il lui demandait d'essayer d'obtenir par Étienne d'autres précisions. Celui-ci lui répond le 24 août.

*Quand j'ai reçu votre lettre me demandant d'écrire à mon neveu pour avoir tous les renseignements possibles sur la mort de votre pauvre Maurice, j'écrivis aussitôt. Mais les lettres*

---

<sup>5</sup> *Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Soldats.* C'est la formule officiellement employée dans l'armée et les discours officiels pour s'adresser à l'ensemble des troupes.

mettant 4,5 et même plus pour arriver, mon neveu était parti et venait à Alluy en permission de sept jours.

À son départ il me promit de se renseigner et de vous écrire. Or à la date du 16 courant il nous écrivit une lettre reçue le 21 et dans laquelle il nous dit :

« J'ai demandé des renseignements au sujet de la mort de mon ami Sténac. Ceux de sa section qui l'avaient vu tomber m'ont répondu que l'un d'eux avait écrit à ses parents en racontant exactement ce qui s'est passé ; de plus le lieutenant, son chef de section, a également écrit à ses parents en donnant toutes les indications pour retrouver sa tombe.

« N'ayant pas été témoin oculaire, je n'aurai pu dire à M. Sténac que ce que les camarades lui avaient déjà écrit, aussi ne voulant pas raviver leur douleur, j'ai cru que je pouvais ne pas écrire »

Si notre neveu eut été à son poste quand je lui ai écrit, il est certain qu'il aurait été le premier à vous donner les renseignements que vous demandiez.

Comme on le voit, malgré leur compassion, les correspondants de Monsieur Sténac comprennent mal son insistance. Une lettre du 9 septembre de Jean Coulon (que nous avons citée plus haut à propos de Lucienne P ...), montre que lui-même avait déjà informé les Sténac de tout ce qu'il savait sur les circonstances de la mort de Maurice, Cependant écrit-il, il vient de recevoir, par l'intermédiaire de sa mère, une autre demande de renseignements de Madame Sténac. Il s'en étonne et suppose que sa première lettre s'était perdue. Mais il ne semble pas le croire, car il ne reprend pas son récit et déclare :

Je n'ai guère à ajouter au récit que je vous ai fait, je vous ai traduit fidèlement les derniers moments de mon ami, il a été touché dans un abri léger et pas ailleurs, il était blessé au côté droit et seule sa toile de tente lui a servi de linceul.

Les mots qu'il souligne doivent répondre aux inquiétudes de Madame Sténac qui semble craindre qu'on lui cache quelque chose. Son incertitude portait donc sur le lieu de sa mort et sur la manière dont son corps a été emporté à l'arrière.

C'est encore Jean Coulon qui précise, le 23 septembre, quelques autres détails.

Un oubli m'a empêché de vous donner les noms des soldats qui étaient auprès de Maurice, ce sont Goujeon et Dijoux, tous deux soldats à la même compagnie que Maurice et à ma section, l'un même Dijoux était à Craonne à l'escouade que je commandais.

Il répond sans doute ainsi à une question portant sur les témoins du décès de Maurice. En effet, on voit que sur l'acte de décès, ceux qui en ont fait la déclaration, sont Camille Thabuteau, sergent, et Raphaël Zani, aspirant, du même régiment, mais qui n'étaient pas forcément dans la fameuse tranchée de Tarbes.

Il ajoute : La proposition de citation de Maurice était au corps d'armée, je n'en connais pas exactement les termes, mais c'est pour être resté à son poste sous un très violent bombardement de gros calibres. Et rester à sa place sous les obus demande parfois plus de courage qu'il n'en faut pour une attaque.

Cette dernière remarque, fort judicieuse, répond sans doute à une question portant sur la mention : Tué sur le Champ de bataille, qui, pour les Sténac, paraît en contradiction avec les détails matériels de sa mort. Leur inquiétude à ce sujet, laisse supposer qu'ils auraient, peut-être, trouvé plus glorieuse la mort de leur fils, lors d'un assaut des lignes ennemies que sous un bombardement, au fond d'une tranchée.

Leurs démarches aboutissent à une rectification de l'acte officiel de décès, directement par le Ministère de la Guerre. La Mention rectificatrice est datée de Paris, le premier février mil-neuf-cent-dix-huit..

Le Caporal Sténac est décédé le quatorze juillet mil-neuf-cent-dix-sept à vingt-trois heures quarante cinq minutes et non le quinze juillet mil-neuf-cent-dix-sept à vingt deux heures ainsi qu'il est mentionné dans le corps de l'acte ci-contre d'ailleurs incomplet sur les points suivants :

Le défunt, décoré de la Croix de Guerre est né le vingt-quatre février mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-sept.



Il aura donc fallu six mois pour obtenir la prise en compte officielle de ces quelques erreurs. Nous ne savons pas d'ailleurs si le Ministère de la Guerre a fait faire une enquête à ce sujet ou s'est contenté du dossier transmis par Monsieur Sténac.

Au Ministère de la Défense, sa fiche porte simplement : *Mort pour la France le 14 juillet 1917 à Craonne (Aisne) — Genre de mort : Tué à l'ennemi. Acte transcrit le 14 février 1918 à Sermoise (Nièvre) — N° du registre d'état civil : 5064 / 136.*

Mais ce rectificatif ne satisfait pas du tout Monsieur Sténac qui écrit, le 15 février, une fois de plus, à Jean Coulon. Celui-ci qui se plaignait avec amertume d'être toujours soldat de deuxième classe, bien qu'à son avis il aurait été en droit de porter les galons de sous-lieutenant, avait enfin été admis à Saint-Maixent dans le peloton des élèves officiers. *Votre lettre du 15 février est venu me rejoindre à St Maixent où depuis le 4 novembre dernier, je suis le cours d'élèves aspirants, mon cours va tirer à sa fin et je pense retourner au front vers le milieu d'avril après une courte permission, je ne suis pas allé chez moi depuis août 1917.*

Il reprend une à une toutes les questions que se pose Monsieur Sténac : *Je vais essayer d'élucider les quelques points concernant la fin de Maurice qui vous semblent encore obscurs ou même contradictoires.*

*L'acte de décès porte, dites-vous 11h45, or je crois pouvoir affirmer que Maurice a été touché avant 11 heures et il n'a certainement pas survécu à sa blessure plus de 10 minutes puisque ses camarades ont à peine eu le temps d'essayer de lui faire un pansement rapide, l'avis de décès doit donc à mon avis comporter une légère inexactitude.*

*Il a été touché dans un léger abri où il se trouvait avec deux camarades et il n'en a pas bougé, il y était relativement à l'abri des projectiles de faible calibre mais non des 210 par exemple.*

*Je n'ai pas vu sa blessure, l'éclat qui l'a touché était de grandes dimensions (au moins 1 centimètre de diamètre) je crois qu'il s'est logé dans le foie et a provoqué une violente hémorragie ce qui expliquerait peut-être sa mort rapide et, je crois, sans douleur. Son visage, je vous l'ai déjà dit, était calme. Je ne l'ai pas vu avant sa mort, j'étais trop loin et je n'ai appris que trop tard qu'il était touché.*

*Les quelques paroles qu'il avait échangées avec moi quelques instants plus tôt ne pouvaient pas me faire croire qu'il avait un souci quelconque.*

*Vous me demandez s'il aurait pu se mettre à l'abri, s'il a été téméraire ou imprudent. Il a fait ce que son devoir lui commandait de faire. La sécurité d'une Compagnie dépendait de sa vigilance, à sa place, j'aurais fait comme lui.*

*Il a été emporté tout habillé, ensuite je ne sais pas. Il a été inhumé le plus en arrière possible, c'est le dernier hommage à rendre aux braves que de leur donner une sépulture à l'abri. Nombreux sont ceux dont la fosse est creusée sur place et bien nombreux aussi ceux qui restent sur le terrain jusqu'à ce que les obus les recouvrent.*

*Je ne crois pas que ses chefs l'aient vu avant qu'il ne soit emporté.*

*Les deux hommes qui étaient avec lui sont je crois, toujours au 32, l'un est des Hautes Alpes, l'autre de Saône et Loire.*

*Pourquoi a-t-on adressé l'acte de décès à Mme Sténac ? Je ne le sais. Maurice avait dû donner cette adresse lui-même comme je l'avais fait pour mes parents.*

Les assurances de sincérité de Jean Coulon prouvent que la méfiance des Sténac, à l'égard de tous les témoignages recueillis restait grande. Ils devaient donner l'impression de penser qu'« on leur cachait quelque chose » à propos de la mort de leur fils : *J'ai rappelé mes souvenirs aussi fidèlement que peuvent les laisser des moments aussi pénibles que ceux que je viens d'évoquer, j'ai essayé de vous répondre clairement et sans réticences.*

Toutes les précisions données par Jean Coulon, ne semblent pas avoir paru suffisantes aux parents qui écrivirent encore aux autres camarades de Maurice. L'un de ceux qui étaient, avec lui, dans l'abri, Claude Dijoux leur raconte (lettre du 22 mars 1918), à sa façon, la mort de Maurice. Dans son français très approximatif, il accumule les détails. Huit mois se sont écoulés depuis, la précision de ses souvenirs est étonnante.

*Quant votre malheureux fils fût touché j'étais en effet à ces coté avec mon ami Goujon qui est partis pour l'armée d'orient. Nous etions tous les trois dans la tranchée entrain de veiller.*

*Lorsque soudain vers 10 heures 1/2 un violent bombardement se déclenche quand nous avons entendu siffler les premiers obus nous essayons de nous sauver du côté d'une sape mais les obus vinrent à tomber en avant de nous. Ce qui nous obligea à faire demi-tour pour rentrer dans un petit gourbi. Un obus vient à tomber à quelque mètre de nous. Un éclat est venu frapper votre malheureux fils dans les reins et le bas ventre sa blessure a été assez large et très pénétrante contrairement à ce qui vous a été dit il a survécu à sa blessure 10 minutes un quart au plus la seule parole qu'il a pu me dire « Mon dieu, mon dieu. Je suis perdu. Je m'appelle Sténac. Je suis touché dans les reins » — Son état d'esprit ; il a été très gai le pauvre malheureux il ne peut douter pas d'une chose pareille. Je n'ai jamais remarqué s'il était triste mais du moins je ne crois pas qu'il est été triste.*

*Il a été blessé entre 10 heures 1/2 du soir et 11 heures et il est mort dans ce même intervalle. Je ne peux vous dire exactement les dimensions de la plaie car il faisait nuit et les obus continuaient à tomber. Il avait je crois deux éclats un dans le ventre et l'autre à tête mais celui de la tête ce n'était pas grand chose ce n'est pas celui-là qui a occasionné sa mort. Son corps n'était pas trop abîmé.*

On voit qu'il répond point par point aux multiples questions de Monsieur Sténac, d'où des répétitions. À lui aussi, le père a demandé quel était l'état d'esprit de Maurice dans les jours qui avaient précédé sa mort. Peut-être le ton de la fin de sa lettre d'adieu à Lucienne lui faisait-il craindre un sentiment de désespoir, qui aurait pu l'amener à braver imprudemment le danger et même à s'exposer inutilement.

On devine aisément, d'après les premiers détails, quelle pouvait être la situation de ces trois soldats, en pleine nuit dans leur tranchée alors que se déclenche un violent bombardement et qu'ils n'ont pour tout abri qu'un petit gourbi.

À quelques infimes détails près, toutes ces lettres ressassent le même récit d'une mort tout à fait banale au fond d'une tranchée. Peut-être ces relations répétées étaient-elles nécessaires pour permettre aux parents de commencer à faire le deuil de leur enfant.

Dijoux, lui aussi, ajoute à sa lettre un long passage pour parler de Maurice, mais ce qu'il dit paraît plus personnel, plus authentique.

*Monsieur, je peux vous dire que votre malheureux fils fût regretter de tous Aussi bien de ces chefs que des hommes il avait acquis une grande estime à compagnie il était aimé de tous le monde car ce qu'il possédait ce n'était pas à lui il avait une main généreuse et un cœur d'or. Moi je le connaissais il y avait déjà quelque temps car j'étais en caserne avec lui au 35<sup>e</sup> d'In. à Besançon hé bien je l'ai toujours connu comme un bon camarade et bon ami.*

*Monsieur vous pouvez croire à ce que je vous dit car je vous parle avec toute franchise d'ailleurs je voudrais vous tromper car je sais que vous êtes plongés dans une profonde douleur.*

Monsieur Sténac n'était pas encore satisfait par cette lettre, il récrivit à Dijoux pour demander encore quelques détails. Celui-ci lui répondit le 9 avril 1918.

*Vous me demandait si votre fils est resté seul pendant les quelques minutes qu'il a survécu à sa blessure. Hé ! bien non, aussitôt qu'il a été blessé j'ai essayé de lui faire son pansement pendant que mon camarade Goujon aller prévenir le s/Lieutenant Bergier que le caporal Sténac a été blessé c'est alors que le sergent est venu et quand nous avons vu que tous secours lui ont été inutile. Nous l'avons laissé. Mais quand nous l'avons quitté il rend son dernier souffle. Comme le bombardement avait diminué de violence je suis retourné à mon poste.*

*Il resta dans la tranchée jusqu'au matin. C'est deux brancardiers dont j'ignore les noms qui sont venus le chercher. Ils se sont servis d'un brancard pour l'emporter ... quand ils l'ont mis sur le brancard il n'avait pas de coiffure. Il avait ses chaussures Je me rappelle pas s'il était en vareuse ou en capote.*

*Il fut d'abord transporté au poste de secours au Bataillon c'est alors que l'équipe sanitaire c'est emparé de lui et l'a fait transporter au cimetière de Monaco. Depuis je ne peux plus vous donner aucun renseignement Je sais que sur sa tombe il a une croix ou son nom et écrit.*

*Mais je ne peux pas vous dire s'il a été enseveli dans une toile tente ou dans une couverture ou bien s'il a été mis dans une bière. D'abord c'est les brancardier du corps qui remplissent ces tâches funéraires ou plutôt c'est une équipe qui est chargée d'enterrer les morts.*

*Je ne peux pas vous donner aucun détail car je n'en sais rien. Une fois qu'il fut emporté de la tranchée je ne sais ce qu'il est devenu car vous savez, au repos, l'on va bien à l'enterrement.*

*Mais en ligne l'on y va pas. Personne de la compagnie ne l'a accompagner a sa dernière demeure ...*

On devine que Monsieur Sténac aurait voulu pouvoir connaître, au moindre détail près, tout ce qui était arrivé à son fils depuis sa mort jusqu'à son enterrement. Dijoux explique ce qu'il sait avec beaucoup de bonne volonté. On se rend compte du fossé qui sépare la mentalité des combattants pour qui la mort est une présence quotidienne et qui seule compte. Les autres détails, comme l'enlèvement des corps ou leur ensevelissement sont tout à fait secondaires. Pour les parents c'est le contraire comme si leur fils était l'unique victime de la guerre et que tous ceux qui étaient près de lui avant ou après sa mort auraient dû n'occuper leur esprit qu'à lui et à ses funérailles.

La suite de cette lettre montre que Monsieur Sténac était scandalisé par la perte des menus objets ayant appartenu à son fils, mais sur ce point aussi, Dijoux semble désespéré.

*Monsieur Pour les objets de votre fils je ne sais plus quoi en dire. Car les choses que vous me raconter me paraisse comme a vous très bizarre, j'en convient très bien que les objets de votre fils non pas été perdus pour tous le monde mais croyez bien que c'est pas des hommes de la compagnie qui en sont les possesseurs car les objets ramassés sur lui passe par beaucoup de bureau qui en font le triage Je crois que c'est l'officier payeur qui ce charge de ça Je ne peux pas croire que c'est des homme de la compagnie qui lui en voler ces objets. Je me suis informer partout à Compagnie on n'a rien put me dire mais croyer que sil y en avaient qui aurait été détenteur de quelque objet il vous l'aurait rendus — c'est tout ce que je peux vous en dire.*

### **Le culte du souvenir.**

La perte de leur fils, le vide soudain, incite les parents à maintenir autour d'eux sa présence virtuelle en rassemblant quelques objets plus matériels. C'est ainsi qu'ils ont pieusement gardé ces quelques lettres qui nous permettent aujourd'hui de reconstituer leur itinéraire spirituel. Plus tard, ils voudront retrouver sa tombe, et plus tard encore, rapatrier ses restes dans le caveau familial.

Mais dans un premier temps, ils voulaient une photo encadrée, pour avoir son image sous les yeux dans la maison. Dans leur désarroi, ils prirent conseil d'une famille amie qui avait perdu également un fils. Il s'agissait apparemment d'un ancien collègue de Nevers, (*je me sens bien soulagé de n'avoir plus la charge des Pupilles, Néanmoins, je pense souvent à Nevers où je comptais d'excellents amis*), Monsieur Louis Baudière, récemment muté à Lyon (175 avenue Thiers, 6<sup>e</sup>), (*Nous voilà bien installés à Lyon ... Je commence à m'habituer à mon nouveau milieu*), qui écrit d'ailleurs sur une feuille à en-tête de l'inspection académique du Rhône. Cette lettre du 16 août envoyée à M. Sténac, instituteur à Sermoise, avait été retransmise à Neuwillottes où les Sténac étaient allés passer quelques jours de vacances chez « l'oncle » Firmin Gilhodes.

*À la veille de partir sur le front, mon fils<sup>6</sup> L est allé faire ses adieux à ses Tantes, à Lons-le-Saulnier. Je l'accompagnais et j'ai tenu, avant de le quitter, hélas ! pour toujours, à le faire photographier chez un de mes amis de Lons, M. Aubert. J'ai été bien inspiré : les photographies étaient bien réussies et, quand le malheur est arrivé, c'est M. Aubert encore qui a fait l'agrandissement du portrait de Fernand. Tous ceux qui ont vu cet agrandissement en ont été émerveillés. Nous voulions avoir notre fils de pied en cap, en tenue, tel que nous l'avions vu la dernière fois. Un agrandissement de 30 X 40 ou de 40 X 50 était, dans ces conditions, insuffisant. Nous avons commandé le plus grand agrandissement possible, soit celui de 1m. Le coût est de 110 Fr, (non encadré), mais comme je lui avais commandé 4 autres agrandissements en buste à 25 Fr l'un, pour la famille (vous pourrez constater chez mon*

<sup>6</sup> Il doit s'agir de Baudière Raymond Valentin, 2<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> Bataillon de chasseurs à Pied, N<sup>o</sup> matricule : 2202 / 1527, classe 1911 (Cosne) ; Mort pour la France le 19 octobre 1914, à Asblain-StNazaire et Souchy (Pas-de-Calais) — tué à l'ennemi — né le 1<sup>er</sup> septembre 1891 à Pouilly (Nièvre). L'acte de décès a été transcrit sur jugement rendu le 8 janvier 1918 par le tribunal de Cosne et transcrit le 28 janvier 1918 à l'État-civil de Pouilly-sur-Loire (Nièvre), n<sup>o</sup> du registre 181 / 1265. On voit par cet exemple qu'un temps très long pouvait s'écouler entre l'avis de décès et son enregistrement sur les registres d'état-civil. Bien souvent un jugement du tribunal était nécessaire pour l'officialiser.

gendre, 13 rue St-Didier, à Nevers, que ces agrandissements sont aussi très bien réussis) et plusieurs douzaines de photographies ordinaires, il m'a fait une remise de 10 Fr.

Seulement, M. Aubert s'est tout dernièrement retiré des affaires. Il a cédé sa maison à un photographe dont j'ignore le nom mais qui est paraît-il, très habile. Vous pourriez peut-être écrire à M. Aubert, photographe, place de la Chevalerie, à Lons-le-Saulnier pour lui demander s'il consentirait à vous faire le travail que vous désirez ou à en charger son successeur. Je crois qu'en lui disant que vous vous adressez à lui de ma part, il accepterait de vous donner satisfaction.

Je me suis informé dans le but de savoir si, à Lyon, il y avait une maison sérieuse en fait d'agrandissements photographiques : on n'a pas pu m'en recommander une spécialement.

J'oubliais de vous dire que j'ai fait encadrer mon agrandissement à Nevers, chez M. Achet, rue de la Pelleterie.

Nous sommes bien heureux d'avoir ce souvenir de famille. Nous l'avons placé dans notre chambre à coucher et à le regarder — et vous devinez que nous le regardons souvent — il nous semble que notre fils est encore avec nous, qu'il n'est pas complètement perdu pour nous ! La vie n'est-elle pas faite d'illusions ?

Toutes ces précisions matérielles correspondent à la situation de l'époque où la photographie était un véritable artisanat d'art, avec un matériel lourd et encombrant et des techniques de laboratoire très complexes. Cependant la guerre de 1914 fut une occasion historique de développer le reportage photographique jusqu'en première ligne.

Peut-être parce que le portrait photographique était encore, avant guerre, assez rare, on voit quel attrait il exerçait sur les parents de soldats, désireux de garder l'image de leurs enfants. Le nombre de tirages commandés, (plusieurs douzaines), témoigne aussi de l'importance des grandes familles, encore unies sur plusieurs générations et plusieurs branches de cousins. Ceci explique aussi le fait que dans toutes les brocantes et vide - greniers, on trouve tant de vieilles photos, souvent en grand format et encadrées, de jeunes soldats de la grande guerre parfois légendées de la date de leur mort sur le front. Il y en a eu tant et les parents qui en avaient les moyens financiers devaient, comme la famille Sténac et la famille Baudière, vouloir garder près d'eux l'image du cher disparu comme s'il était toujours là. Le dernier paragraphe cité montre bien leur désarroi profond quoique lucide : *La vie n'est-elle pas faite d'illusions ?*

Parmi les photos, recueillies pieusement figurent celles de la tombe de Maurice : c'est un de ses amis, Ernest (nom illisible) Mal des L. 108<sup>e</sup> d'Art. secteur 102, qui les envoie à ses parents, le 19 septembre, en précisant : *le temps n'était pas encore très favorable mais étant sur le départ, je ne pouvais pas attendre.*

Un autre ami envoie aussi des photos de sa tombe le 28 octobre 1917, Ce devait être un proche de Monsieur Sténac, peut-être originaire de Pousseaux, (Monsieur Sténac était lui-même né dans ce village) et sans doute un ami de longue date, étant donné son en-tête : *Mesdames Sténac – Mon cher Paul. Sa signature est illisible, il s'agit du Ct ..... Il devait être à l'État-major du corps d'armée : EM. GPA5. SP. 52. Outre l'annonce de l'envoi des photos, sa lettre contient beaucoup de détails qui donnent une idée de la mentalité générale et de la réalité du front. Le pluriel : Mesdames Sténac nous rappelle que la grand-mère de Maurice et sa tante qui était aussi sa marraine, vivaient avec ses parents, (la grand-mère mourra cette année-là comme vient de l'apprendre Jean Goujon : *J'ai appris avec tristesse le nouveau chagrin qu'est venu vous apporter, après Maurice, la disparition de sa grand-mère. Il était dit que vous deviez être bien cruellement frappés et je vous prie de croire à la part bien respectueuse que je prends à vos peines.**

Le commandant X parle beaucoup de ses propres sentiments : *Il était dans mon intention de retourner aux approches de la Toussaint sur la tombe de notre cher Maurice et d'y déposer un petit souvenir et q.q. fleurs. Mais les événements de ces jours derniers, qui se répercutent encore, ne m'ont pas permis de réaliser mon désir. Ce n'est que partie remise si je reste encore q.q. temps ici.*

*Je me hâte d'ajouter qu'il ne se passe pas de semaine sans que j'envoie au petit absent, un affectueux salut, d'un endroit d'où je vois très bien, sinon le cimetière de Monaco, mais la claitière où il se trouve. Dans mes grandes randonnées sur tout le front de la <sup>e</sup> Armée, je reviens en effet, périodiquement dans cette région, tous les 5 ou 6 jours, et je ne manque jamais de m'arrêter un instant pour adresser à Maurice, un adieu ému. Vendredi dernier 26 Ct, j'ai été heureux de lui annoncer que nos succès de l'autre jour, l'avaient bien vengé.*

*J'ai le plaisir de vous remettre le cliché de la photographie prise le D. 12 août. Le médecin amateur me l'a envoyé fin août, avec un positif insuffisamment fixé qui n'est plus lisible aujourd'hui. Vous pourrez en faire tirer une épreuve et lire à la loupe l'inscription tracée en l'honneur de votre enfant « Mort pour la France ».*

*Une lettre de Pousseaux m'a appris que Madame Sténac passera l'hiver à Sermoize (sic), après que M. Martin lui aura fait une petite opération courante dont le succès est assuré.*

Il ajoute un post-scriptum qui se veut une sorte de consolation pour la douleur des Sténac mais révèle aussi d'autres détresses déjà évoquées :

*Ce cher petit Maurice que vous pleurez : vous savez comment et où il est tombé ; vous avez la consolation de savoir qu'il n'a pas souffert, vous connaissez l'endroit où il repose, vous vivrez dans l'espérance d'aller le chercher un jour pour le ramener au pays natal.*

*Mais combien d'autres familles, en pleurs, ignorent tout cela — Clément Pieuchot par exemple <sup>7</sup> — J'ai fait des démarches pour obtenir des renseignements au sujet de son fils et je reçois la réponse à l'instant : il n'est pas possible de me renseigner. Donc, en conclusion, la peine est doublement cruelle .....*

Voici donc un exemple d'une famille, les Pieuchot, sans doute très connue aussi des Sténac, dont un fils est porté disparu et dont le sort vraisemblablement ne sera jamais élucidé.

La réponse de Monsieur Sténac est bien dans le même ton que celui de ce commandant - ami.

*Ces photographies nous seront doublement précieuses puisqu'elles nous rappelleront le lieu où repose notre enfant bien aimé et qu'elles nous permettront de conserver les traits du bon compatriote qui aime tant notre cher disparu.*

*Merci du souvenir ému que tu adresses de temps en temps à notre Maurice. Son âme doit tressaillir d'aise en pensant que vous l'avez vengé et que peut-être l'avance réalisée vers le canal, aura pour conséquence, un recul sur tout le front jusqu'à Brimont. Qu'ainsi Craonne et les environs seront dégagés.*

Un autre aspect de ce culte du souvenir est le souci d'une reconnaissance officielle des mérites de leur fils. Nous avons vu que Monsieur Sténac avait fait des démarches pour obtenir que Maurice soit admis au peloton des élèves officiers et s'indignait qu'il restât simple soldat après dix-huit mois de service. Maurice finalement venait d'être nommé caporal. Bien que ce grade fut modeste, les Sténac y attachaient une grande importance et l'une de leurs préoccupations sera de savoir si leur fils portait bien ses galons de caporal lors de sa mort. Jean Coulon les rassure : *Maurice portait des galons de caporal noirs, ils avaient été cousus sur son uniforme la veille ou l'avant veille de monter en ligne et nous avions bu ensemble à sa nomination.* Nous verrons plus loin que lors de l'exhumation, ils voudront vérifier ce petit détail.

Après sa mort, Monsieur Sténac fera également des démarches pour faire officialiser sa citation à l'ordre du corps d'armée proposée par les deux sous - lieutenants, Bergier et Darchis. Or ils apprirent qu'il ne s'agirait que d'une citation à l'ordre du régiment et ils entreprirent de faire réparer ce qu'ils considéraient sans doute comme une injustice. Nous en avons un témoignage avec la lettre du sous-lieutenant Farchis du 14 novembre 1917.

*Voici un mois bientôt que j'avais reçu votre lettre ; elle m'était parvenue alors que j'étais en permission et me fut remise à ma rentrée, il me fallut ensuite voir le Colonel et connaître sa*

<sup>7</sup> Il doit s'agir de Pieuchot Ferdinand, 2<sup>e</sup> classe au 21<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à pied, N<sup>o</sup> matricule 4129 au corps, classe 1914, N<sup>o</sup> 1702 au recrutement de Cosne, mort pour la France le 18 juin 1915 à Souchez (Pas-de-Calais) genre de mort : *d'après jugement déclaratif rendu par le Tribunal de Clamecy le 17 / 7 / 1918*, transcrit le 30 juillet 1918 à Pougues-Lormes (Nièvre) N<sup>o</sup> 181 / 1863 du registre d'état-civil. L'absence de précision sur la mort, remplacé par un jugement déclaratif montre qu'on n'avait retrouvé aucune trace de lui.

*décision, par suite de notre séjour en secteur, tout cela me demanda un assez long temps, enfin aujourd'hui je vais enfin (sic) pouvoir vous répondre.*

*Il faut tout d'abord que je vous dise que mes démarches n'ont pas abouti, il est en effet assez difficile, d'annuler une citation au Rgt, pour la faire au C.A., Le Colonel n'en voit guère la possibilité. Je le regrette beaucoup, mon cher Mr Sténac.*

*Peut-être, en écrivant vous-même au Colonel, obtiendriez-vous plus facilement satisfaction.*

Ce n'est finalement qu'en 1920, que la famille Sténac reçut une marque nouvelle de reconnaissance de la valeur de leur fils. Le certificat de **Médaille Militaire** est daté de Châtellerault, le 27 octobre 1920 et est signé par le Colonel Commandant le 32<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Par arrêté ministériel du 31 mai 1920, rendu en application des décrets du 13 août 1914 et 1<sup>er</sup> octobre 1918, publié au Journal Officiel du 24 octobre 1920, la Médaille Militaire a été attribuée à la mémoire du Caporal Sténac Maurice Georges Paul, Mort pour la France. Suit le rappel de la citation : *Dans la nuit du 14 au 15 juillet 1917, est resté dans un poste d'écoute, pendant un tir des plus violents d'obus de gros calibres qui détruisit ce poste. A été tué à sa place par un éclat d'obus. Jeune caporal de la plus grande valeur, et du plus beau courage.*

La citation est donc restée à l'ordre du régiment.

Une autre forme de ce culte est un ensemble de gestes en faveur de différentes œuvres en souvenir de leur fils. Nous avons déjà parlé de la création d'un prix pour les élèves de son ancien lycée. Nous voyons que la famille Sténac avait aussi fait des dons divers dont nous avons quelques témoignages.

Ils avaient dû verser une somme assez importante à une Amicale des instituteurs mobilisés comme en témoigne une lettre de remerciement d'un sergent du 332<sup>e</sup> RI qui l'appelle Cher collègue et devait se trouver le 19 Novembre 1917 au dépôt d'éclapés, caserne Lamanche, Toul.

*À la suite de ma dernière citation, j'ai reçu, du collègue Ravier, un mandat prélevé sur la somme que vous avez mise à la disposition de notre Amicale. Je viens, tout en vous remerciant, vous prier d'accepter mes plus sincères condoléances pour la perte cruelle que vous a occasionnée la guerre et vous donner l'assurance que votre cher Maurice sera bien vengé*

Les parents de Maurice envisageaient même de « faire quelque chose » en faveur des soldats qui étaient avec leur fils au moment de sa mort. Ils en avaient demandé les noms et interrogèrent Jean Coulon sur la manière de leur manifester leur sympathie. La réponse de celui-ci est pleine de dignité :

*Quant à manifester sous une forme matérielle vos remerciements aux camarades qui ont soigné Maurice, ce serait les blesser, ils ne veulent pour récompense que la satisfaction d'avoir fait ce qu'ils devaient.*

Malgré cet avertissement, ils envoyèrent un mandat à Claude Dijoux à qui ils avaient écrit plusieurs fois pour lui demander des renseignements sur la mort de Maurice, ils l'avaient même invité à venir les voir à Sermoise, ils désiraient sans doute lui faire raconter de vive voix, avec davantage de détails encore, tout ce qu'il savait de leur fils. Celui-ci les remercie, mais ne promet aucune visite, ne sachant quel sort lui réserve la guerre.

*Je vous remercie beaucoup du mandat que vous m'avez envoyer. C'était pas la peine de m'envoyer de l'argent. Je comprends bien que c'est pas un paiement mais vous savez c'est inutile de vous derenger.*

*Vous me demandez si je pourrais passer chez vous. Je regrette beaucoup car il met très difficile surtout que ça ne ce trouve pas sur ma dirrection. Moi je suis de Baudrières à 16 kilom de Châlon-sur-Saône.*

*Pour le moment lon est dans l'Oise tous près de Montdidier. Alors vous savez quant l'on est pour monter en ligne l'on ne sais si on va redescendre. Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir vous parler a vive voix.*

En réalité Montdidier est dans la Somme et justement, ce secteur fut le théâtre d'une bataille de mars à août 1918. Claude Dijoux ne se fait aucune illusion sur ses chances d'en sortir

vivant : *quant l'on est pour monter en ligne l'on ne sais si on va redescendre*. Les permissions, on l'a vu étaient rares et très courtes, c'était vraiment trop lui demander que de sacrifier ces jours précieux pour venir à Sermoise parler avec les Sténac de leur fils.

Outre ces dons personnels, (il y en eut sans doute à d'autres camarades de Maurice), Monsieur Sténac voulut, en souvenir de son fils, faire un don à l'ensemble de la Compagnie. Le 9 janvier 1919 le Capitaine H. Rivière, commandant provisoirement le Bataillon, signait un Reçu du Colonel Commandant le 32<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, la somme de Cent francs, provenant d'un don fait par M. Sténac, à répartir entre les hommes de la 6<sup>e</sup> Cie.

Le même jour, le Lieutenant Colonel Sauget, commandant le 32<sup>e</sup> régiment d'Infanterie remerciait les Sténac :

*J'ai été très touché du beau geste que vous avez fait, ainsi que Madame Sténac, en envoyant au nom de votre fils, mort pour la France, au 32<sup>e</sup> Regt, une somme à répartir entre ses anciens camarades.*

*Je me suis conformé à vos désirs et l'argent a été partagé entre les hommes de la 6<sup>e</sup> Cie qui avaient connu votre fils.*

Monsieur Sténac, de son côté, participa au Comité Départemental d'Assistance aux militaires tuberculeux de la Nièvre, en qualité de visiteur. Une lettre de son Président, M. Chomet (ce devait être le Préfet) le remercie *d'avoir bien voulu accepter de vous occuper des malades auxquels s'intéresse le Comité départemental*, et l'assure que *vous obtiendrez facilement l'assentiment de votre administration, Monsieur l'Inspecteur d'Académie ayant lui-même approuvé mon projet de vous demander votre concours (il ne faut pas oublier qu'un fonctionnaire ne peut participer à une association même officielle sans l'assentiment de son administration)*.

Lié à ce culte du souvenir, apparaît bien entendu le rituel religieux. Selon l'usage, un service anniversaire fut célébré en l'église cathédrale Saint-Cyr, le Jeudi 11 juillet 1918, à 9 heures 3/4 du matin, *à la mémoire de Monsieur Maurice Sténac, Caporal au 32<sup>e</sup> d'Infanterie, tombé au champ d'honneur, à Craonne, le 14 juillet 1917, à l'âge de vingt ans.*

Le deuil officiel commençait à se faire. Cependant ce n'est que le 20 novembre 1918, que Monsieur Sténac fut avisé du versement de la somme de 185 francs montant du capital versé par son fils décédé, à la Société scolaire de secours mutuels et de retraite du canton de Nevers. Bel exemple de ces multiples sociétés de secours mutuels qui se créaient à cette époque, et bel exemple aussi des lenteurs administratives pour liquider les dossiers.

### **La recherche des « reliques ».**

Parmi les éléments auxquels s'accrochent les souvenirs d'un être aimé figurent les objets qu'il portait sur lui au moment de sa mort. Madame Sténac leur accordait beaucoup d'importance et s'inquiétait de leur sort.

Certes, les autorités militaires veillaient dans la mesure du possible à transmettre aux parents ces reliques de leurs défunts, mais dans les conditions atroces de cette guerre, on comprend que les délais s'allongent et que bien des objets se perdent. Madame Sténac s'irritait de cela. La lettre de Jean Coulon, déjà citée deux fois plus haut, évoque cette question.

*Ses objets personnels ont été recueillis, déposés au bureau de la compagnie et de là, transmis à l'officier payeur chargé de vous les faire parvenir. Nous avons recueilli entre autres son portefeuille, sa correspondance, son porte monnaie, son couteau et quelques objets personnels auxquels je n'ai pas prêté grande attention, ma pensée étant bien loin d'ailleurs à ce moment de ces détails matériels.*

*Les lettres et les colis que vous lui avez adressés ont dû vous être retournés, le vaguemestre m'a déclaré en avoir fait retour. Je suis étonné qu'ils ne vous soient pas encore parvenus.*

Voilà donc toute la fortune d'un petit caporal dans sa tranchée. Ces détails matériels paraissent évidemment bien dérisoires dans le contexte de la mort sous les bombardements.

Nous n'avons pas l'inventaire des objets remis à ses parents par les soins de l'officier payeur mais cela ne correspondait sans doute pas à la liste donnée ci-dessus. Jean Coulon, dans sa lettre du 28 février en donne une explication vraisemblable : *Il n'y a rien d'étonnant à ce que certains des objets ayant appartenu à Maurice ne vous soient pas parvenus, dans ces moments où l'on est privé de tout, chacun recueille ce qui peut lui servir et il est bien probable que ces objets d'usage courant sont restés entre les mains de quelques poilus qui n'ont certainement pas pensé avoir mal agi en se les appropriant. Il vous serait bien inutile de réclamer l'inventaire établi par le fourrier.*

Évidemment, pour les parents c'est assez difficile à comprendre et à accepter mais l'explication de Jean Coulon, *ces moments où l'on est privé de tout* traduit aussi le dénuement au sens propre des combattants réduits à dépouiller les morts pour s'approprier ces objets d'usage courant.

Monsieur Sténac voulait cependant « savoir » et il adressa à un autre militaire Claude Dijoux une requête pressante pour faire une enquête sur ce qu'étaient devenues les menues affaires de Maurice. La réponse de celui-ci date du 22 mars 1918. Elle montre bien quels étaient les objets que réclamait Monsieur Sténac. Les explications embarrassées de Dijoux laissent cependant deviner les réalités basement matérielles de la vie et de la mort des poilus. Nous respectons bien sûr son style et son orthographe :

*Avant de vous faire réponse j'ai voulu voir le sergent qui l'avait fouiller. Je lui ai même montrer votre lettre car lui aurait put savoir qui été détenteur des objets que vous n'avait pas reçus. Alors il m'a répondu qu'il n'avait pas trouver de briquet ni de lampe quant a son nécessaire de toilette ça devait être dans son sac maintenant ça se peut bien se faire que son briquet et sa blague soit dans une de ces cartouchières car il est d'usage quant l'on est dans les tranchées de mettre ces articles de fumeurs dans une de ces cartouchières. Alors ses équipements et son sac sont rester sur le terrain sont briquet peut très bien avoir rester dans une de ses poche car il ne fut pas complètement fouillé il été inondait de sang. Tout les objets qui ont été enlever de dessus votre fils ont été remis au Lieutenant qui les déposés au bureau de la compagnie.*

*Vous pouvez être certain que personne et en possession d'un objet de votre fils ; d'abord je ne connaît pas un camarade qui serait assez lâche pour garder les objets d'un malheureux camarades qui est tuer. Ça serait commaitre un vol et si l'auteur été connus a faire pareil chose, il serait punis severement. — Monsieur ne croyez à des choses pareilles car je suis presque certain que aucun camarade n'et en possession d'un objet de votre fils. — Monsieur je vous parle avec toute sincérité et toute franchise je ne connais personne qui puisse avoir quelque chose de lui.*

Ils avaient dû s'étonner aussi de la modicité de la somme remise par le fourrier et correspondant à l'argent trouvé sur lui. Jean Coulon ne peut que rester évasif : *Quant à la question argent, je ne puis vous renseigner, Maurice était un peu insouciant et avait facilement la main large. Nous ne parlions d'ailleurs jamais argent. Pour les photographies je ne sais pas de quoi il est question, s'il avait avancé de l'argent, c'était certainement de l'argent personnel.* Il avait dû y avoir une histoire de souscription pour des photographies dont nous ne savons rien. Mais on voit quelle importance ses parents attachaient à ses moindres reliques. Ici ce n'est pas à cause de l'argent lui-même, nous avons vu avec quelle générosité ils multiplient les dons, mais par souci de recueillir tout ce qui lui appartenait.

Quant au pécule dont il a été question plus haut et qui était constitué d'une fraction de la modeste paye que recevait chaque soldat, il ne représentait pas grand chose. Maurice avait dix-huit mois de service. En mars 1918, le capitaine commandant la 27<sup>e</sup> Cie de Chatellerault (sans doute, une unité d'intendance militaire) envoyait à Monsieur Sténac *Ci-joint le carnet de pécule du soldat Sténac contenant six francs en timbres. Prière de nous en accuser réception.* Six francs de pécule pour dix-huit mois de service, cela donne une idée de la générosité de l'État pour ses combattants.



## L'état d'esprit des combattants.

Ce que les civils ne semblent pas comprendre, c'est que la pensée de la mort soit toujours présente dans l'esprit des combattants mais que cela ne les empêche pas de vivre et de combattre. Jean Coulon l'exprime très bien : *Au cours de nos conversations, nous n'avions jamais parlé de la mort. C'est pour nous autres un dénouement tellement fréquent et un sujet de pensée tellement présent à nos esprits que d'un commun accord, nous l'écartions toujours et jamais Maurice ne m'a parlé de désirs quelconques en cas d'accident*

Nous avons évoqué les événements de 1917, qui montrent la profonde lassitude des combattants. Il y avait aussi en eux, souvent, un sentiment d'injustice soit à cause de la manière dont ils étaient traités, soit à cause des « passe-droits » dont ils s'estimaient victimes. Passe-droits pour les permissions, les promotions, les décorations etc ... La lettre de Jean Coulon du 9 septembre 1917, plusieurs fois citée plus haut évoque indirectement ce problème.

*Pendant que j'écris, je reçois la lettre de Monsieur Sténac du 6 septembre, le cas du sous-officier dont il me parle n'est pas isolé. C'est ainsi que tout, presque tous ceux qui nous commandent (sic) et vous comprenez ainsi très facilement que Maurice venait à peine d'être nommé caporal et que tandis que j'ai droit au galon de sous-lieutenant, je suis toujours et sans doute pour longtemps soldat de deuxième classe.*

*Il faut un cœur bien trempé pour ne pas se laisser abattre devant les vilénies et les bassesses dont nous avons chaque jour à souffrir. Heureusement que notre pays compte encore des soldats pour le défendre, car s'il n'y avait que ceux qui sont au dessus de nous ... ..*

Ainsi s'exprime un double sentiment, de dégoût vis-à-vis de la vilénie des chefs, de confiance dans les simples soldats, les seuls selon lui, qui s'intéressent vraiment au sort du pays. Dans la prose parfaitement correcte de Jean Coulon, l'indignation provoque inconsciemment une contraction d'idées : *C'est ainsi que tout, presque tous ceux qui nous commandent.* Sans doute voulait-il dire que c'était le cas de presque tous ceux qui les commandaient. Malheureusement, faute d'avoir la lettre de Monsieur Sténac, nous ne savons pas quelle injustice il dénonçait à propos d'un sous-officier. Les démarches maladroites de Monsieur Sténac pour obtenir, en faveur de Maurice, les galons, auxquels il avait sûrement droit, s'inscrivent bien dans ce contexte.

Autre source du sentiment d'injustice à propos des récompenses et distinctions. Nous avons vu les démarches de ses parents pour que la promesse de citation à l'ordre de l'armée soit tenue. Jean Coulon , encore, exprime bien le sentiment d'ingratitude ressenti par les combattants :

*Je suis moins surpris que vous d'apprendre qu'il n'a eu qu'une citation à l'ordre du régiment, c'est chose courante que ces mesquineries. Je puis d'ailleurs vous en donner un exemple personnel, proposé pour une citation à la Division, à Craonne, je n'ai rien eu du tout. Ce sont de ces injustices dont les exemples sont innombrables et contre lesquels nous sommes sans défense.*

Mesquinerie, injustice, les combattants semblent ressentir le fossé entre l'énormité des efforts, du courage, de l'abnégation, qui leur sont demandés et le peu de reconnaissance que le pays, à travers les autorités militaires, leur manifeste, en leur marchandant ainsi les récompenses symboliques.

Il n'y a pas beaucoup d'espoir d'avenir dans l'esprit de Jean Coulon qui en vient presque à envier le sort de son ami :

*Je suis heureux d'apprendre que la tombe de Maurice n'est pas abandonnée et que quelqu'un veille sur elle. Peut-être, si le hasard des batailles ne m'envoie pas bientôt rejoindre mon ami, le caprice de nos chefs me fera-t-il un jour revenir près du lieu où il repose. Je ne manquerai pas alors d'aller bien tristement faire à sa tombe un pieux pèlerinage et d'évoquer le souvenir du camarade qui fut le compagnon des bonnes et mauvaises heures et se montra toujours à mon égard, un parfait ami.*

*Le destin nous trace notre route, il a été frappé le premier, le même sort nous attend tous, il a pu s'en aller en conservant de cette terre quelques illusions d'un bel avenir ; peut-être,*

*quand notre tour viendra ne pourrons-nous pas avoir cette consolation. Peut-être dans les souffrances qui sont notre lot, m'arrivera-t-il d'envier le sort de l'ami parti avant moi bien doucement sans souffrances.*

On a vu aussi qu'un autre camarade de Maurice, Jean Dijoux n'avait guère d'espoir, en montant en ligne, d'en redescendre vivant. C'est ce sentiment qu'exprime bien la fameuse Chanson de Craonne mise en conclusion de cette étude.

### **Le pèlerinage cauchemardesque.**

Les parents de Maurice, comme bien d'autres, hélas, désiraient ardemment se rendre sur la tombe de leur enfant et rapatrier ses restes dans le caveau familial. Cela n'était évidemment possible que pour ceux qui avaient été ensevelis dans un cimetière ou dont la tombe avait été repérée. Pour beaucoup de familles aussi, les frais financiers nécessités par ces voyages (et ensuite par les transferts éventuels de sépulture) étaient hors de portée de leurs moyens.

Outre ces conditions matérielles, il y avait aussi des difficultés officielles. Les civils ne pouvaient accéder dans la zone des combats et même après l'armistice du 11 novembre 1918, toutes ces régions dévastées restaient sous contrôle militaire et leur accès était réglementé.

Les Sténac firent toutes les démarches nécessaires. Il leur fallait d'abord un Sauf-Conduit de la Préfecture de l'Aisne et plus précisément de l'État-major de cette préfecture. Il porte le numéro 14750 et n'est valable que pour un voyage aller et retour. Son libellé est tout à fait significatif de la situation en ce printemps 1919. *Mr Sténac et Mme Sténac est autorisé à se rendre à ses risques et périls et par ses propres moyens, pour un séjour de 48 heures de Sermoise (Nièvre) à Craonne, à prendre entre le sept février et le sept mars 1919. Nota . — Les 48 heures s'entendent passées au pays. Aucune cachette ne peut être découverte sans la présence de la Gendarmerie ou du Maire. Prière d'emporter des vivres.*

L'imprimé était prévu pour un sauf conduit individuel le et Mme Sténac a été rajouté sur la ligne. On voit bien le caractère aléatoire de ce voyage. La sécurité des voyageurs n'est pas du tout assurée pas plus que leur « ravitaillement ». L'avertissement concernant la découverte des « cachettes » concerne la recherche des tombes non répertoriées. Il n'était évidemment pas question de laisser n'importe qui fouiller n'importe où.

Avec ce Sauf-Conduit, ils purent obtenir des Sauf-Conduits officiels signés pour le Maire de Sermoise par M. Boucomont, ils sont datés des 25 et 26 février 1919 et comportent une photo et un signalement très complet.

Ils avaient reçu sans doute d'un ami, une petite carte (sur carte postale : correspondance des armées) de la région entre Laon, Soissons et Reims. Deux itinéraires sont soulignés pour se rendre au cimetière Monaco, au nord-ouest de Pontavert, avant Craonnelle, un peu au sud de Craonne. L'un souligné en bleu part de Fismes et passe par Maizy, l'autre souligné en rouge part de Jonchery et passe par Roucy. Les points de départ se trouvent sur la ligne de chemin de fer entre Reims et Soissons. Au dos, le correspondant précisait : *derniers pays où il reste encore quelques civils : 1<sup>er</sup> itinéraire : Maizy, 2<sup>e</sup> itinéraire : Roucy. Mais impossible coucher. Il vaut mieux partir et rentrer le même jour de Fismes ou Jonchery.*

Munis de ces vagues indications, Monsieur et Madame Sténac sont donc partis à la recherche de la tombe de leur fils. Ils ne rencontrèrent aucune difficulté de la part des autorités militaires mais par contre, la traversée de cette zone dévastée par les combats fut très difficile et ils se perdirent même le premier jour malgré la présence d'un guide. De nombreux parents ont dû connaître de pareilles épreuves. Nous avons la chance que Madame Sténac en ait fait un récit détaillé qui témoigne autant des paysages traversés que de ses sentiments en parcourant ces quelques kilomètres carrés où son fils avait combattu et était mort.

Nous avons retrouvé, en effet, la lettre qu'elle écrivit, à son retour, à son oncle, Firmin Gilhodes, le 5 mars 1919. Son récit, très circonstancié, est un vrai témoignage autant de ces dramatiques pèlerinages sur les tombes des soldats que de la mentalité des Français de l'arrière, arrivant sur les zones où avaient eu lieu de grandes batailles. Même plusieurs mois après

l'armistice, ce spectacle est une véritable révélation de ce que fut cette guerre dont, à l'arrière, ils n'avaient jamais eu les images vraies sinon les communiqués officiels, laconiques, et des images de presse qui en occultaient l'horreur.

*Ainsi que Paul vous l'a annoncé, une partie de notre douloureuse mission est accomplie. Si les difficultés administratives nous ont été épargnées, en revanche, nous avons rencontré des difficultés matérielles qui ont rendu notre voyage pénible à tous les points de vue.*

*Partis de Nevers en auto le mercredi matin vers 6h20 nous arrivons à Villeneuve l'Archevêque à midi. Après un arrêt d'une heure environ, nous repartons pour Château-Thierry, ville en grande partie détruite, où cependant nous trouvons à coucher. Le lendemain matin, de bonne heure, nous nous dirigeons sur Soissons, et pendant tout le parcours, nous longeons sur la route une quantité de munitions abandonnées par l'armée allemande. Des caisses d'obus, de grenades, des fusils, des cartouches, des masques à gaz, des débris de toutes sortes témoignent des innombrables engins meurtriers qui semèrent la mort dans les environs. Des restes de camouflage pendent lamentablement aux arbres ; çà et là, quelques tombes au bord d'un fossé ou au milieu d'un champ, viennent attrister un paysage que des bandes de corbeaux planant sur tout cela rendent plus lugubre encore.*

*Vers 1h du soir, notre conducteur nous amène à Septmons, à 6km de Soissons, chez l'un de ses amis, Mr Lecoutre, boulanger, où nous sommes reçus à bras ouverts, comme on peut l'être chez cette population du front qui a tant souffert, et qui, par cela même sait compatir au malheur d'autrui. — Vers 2h du soir, nous allons à Soissons, pour nous diriger aussitôt sur la route de Pontavert, localité rapprochée du cimetière de Monaco. Il nous reste de ce trajet une impression inoubliable. La route coupée en certains endroits par des boyaux et semée de trous d'obus, a été réparée hâtivement et les cahots que nous subissons rendent le voyage réellement fatigant. Et quel paysage désolé ! Ce ne sont que maisons en ruines, amas incroyables de décombres où de rares civils, 3 ou 4 par pays, quand on en rencontre, s'abritent sous un toit recouvert en papier goudronné, où les vitres sont remplacées par du papier huilé. Comme l'amour du sol natal doit être profondément enraciné chez eux, pour les ramener en pareil endroit ! Comme involontairement, on compare leur sort à celui des populations de l'arrière qui n'ayant point vu de près les horreurs de la guerre et à qui la perte d'un être cher a été épargnée, continuent à vivre dans une douce quiétude, grâce à l'héroïsme de nos vaillants soldats !.*

*Le trajet ne s'effectue que lentement, eu égard au mauvais état des chemins et il est environ 5h1/2 quand nous arrivons au bois de Beaumarais. L'auto et son conducteur restent sur la route, et nous nous dirigeons à la recherche du cimetière, guidés par M. Lecoutre qui nous a accompagnés. Bien qu'ayant en main la carte d'état-major de cette région, nous prenons une fausse direction et nous marchons longtemps sans rien découvrir. Il se fait tard, et nous nous voyons obligés de retourner sur nos pas, sans avoir pu déposer sur la tombe de notre pauvre enfant la couronne que nous lui avons apportée. Presque dans l'obscurité, nous retournons à la route risquant à chaque instant, dans ce bois où l'armée allemande avait installé son artillerie et abandonné des engins de toute sorte, risquant, dis-je de tomber dans des fils de fer barbelés ou dans des trous d'obus, ou bien encore de mettre le pied sur quelque grenade cachée dans l'herbe.*

*Pourtant nous ne perdons pas courage, et nous nous disons que même en cas de bombardement, le cimetière qui contient un millier de tombes, ne pouvait pas avoir été complètement détruit, et nous décidons de revenir le lendemain matin. Coûte que coûte, il nous faut retrouver la sépulture de notre cher Maurice : nous sommes venus pour cela, nous ne repartirons point sans cela.*

*En rentrant à Soissons, ayant appris au cours de notre voyage que nous pourrions y trouver un cercueil plombé, nous nous sommes arrêtés chez un entrepreneur où nous en avons vu plusieurs en effet. Nous faisons nos conditions avec cet entrepreneur qui se charge aussi des exhumations, et nous convenons qu'au cas où nous trouverions la tombe de notre enfant, et où nous ne viendrions pas lui donner contre ordre, il veuille bien nous faire conduire le cercueil à un endroit indiqué, ainsi que le personnel nécessaire à l'exhumation. nous pensions ainsi gagner du temps.*

*Le lendemain vendredi, nous repartons de Septmons où nous avons couché (Mr Lecoutre nous avait assuré qu'à Soissons nous ne trouverions pas un hôtel et nous avait offert*

aimablement 2 chambres et 2 lits). Nous refaisons une seconde fois le pénible parcours des 40 km qui séparent Soissons de Pontavert, mais nous nous arrêtons en face Chaudardes pour nous diriger vers le bois de Beaumarais. Cette fois c'est la bonne route ; au bout de quelque temps, nous sommes au cimetière de Monaco, et nous apercevons presque aussitôt la tombe de notre pauvre chéri. Quelle émotion à la vue de tout ce qui nous reste de lui, et combien de larmes nous versons encore ! pourtant nous éprouvons quelque soulagement à constater que cette tombe est bien entretenue et n'a point souffert du bombardement : seul l'entourage a été traversé par un éclat d'obus sans en être bien endommagé. Il n'en est point de même de quelques autres tombes qui ont réellement été atteintes. À 4 ou 5 mètres de là, l'une d'elles a été bouleversée à tel point que les ossements ont été mis à découvert : des croix ont été écrasées par la chute des arbres et portent la trace de balles. Malgré cela, et maintenant que la grosse tourmente est passée, nos chers morts doivent dormir en paix dans ce bois où nul autre bruit que le chant des oiseaux ne doit venir troubler la solitude. Mais comme ils sont loin des leurs ! ...

En attendant la voiture qui doit venir de Soissons, nous nous installons à l'entrée du bois, dans une des nombreuses cagnas creusées dans le sol, au milieu d'un matériel étonnant de rouleaux de fil de fer uni ou barbelé, de paquets de cartouches intacts, de fusils, de baïonnettes, casques, mitrailleuses, etc. etc. — Mais rien n'arrive : toute l'après-midi se passe dans l'énerverment de l'attente, et vers 4h1/2, craignant d'être surpris par la nuit dans notre retour, nous rentrons à Soissons, où nous nous informons de la raison de ce contretemps. L'entrepreneur n'ayant pu trouver ni voiture ni camion pour le transport du cercueil nous fit adresser à un loueur de voitures qui venait à peine de se réinstaller à Soissons et qui nous promet tout de même une auto pour le lendemain vers 9h1/2.

De nouveau, nous revenons à Septmones et le samedi matin, nous arrivons vers 8h1/2 à Soissons. Mais une nouvelle circonstance vint retarder notre départ pour Monaco : les gens préposés à l'exhumation, en avaient fait une le matin dans les environs et au lieu de rentrer à 9h comme cela était convenu, ils n'arrivèrent qu'à 11h. Ce retard de 2 heures nous permit de voir combien Soissons avait souffert de la guerre. De la cathédrale, il ne reste que quelques pans de murs et tout le centre de la ville n'est plus qu'un immense amas de décombres, les ponts coupés sont remplacés par des passerelles et de tous côtés on n'aperçoit que des ruines. Un millier de civils à peine sont rentrés, et peu à peu les commerçants reviennent, obligés de reconstituer péniblement un matériel disparu complètement.

Enfin, vers 11h, nous nous remettons en route. Le cercueil plombé, d'une épaisseur de 54mm et du poids de 150 kg, est dissimulé par une toile et placé sur une limousine<sup>8</sup> dans laquelle prennent place, le fossoyeur, le zingueur et un aide. Nous-mêmes suivons par derrière dans l'auto qui nous avait amenés, et nous reprenons pour la 3<sup>e</sup> fois la pénible route de Soissons à Chaudardes. À Vailly, une panne d'auto nous cause un nouveau retard de 2h pendant lesquelles nous explorons prudemment les maisons dévastées, vides de tout habitant ou à peu près. Je découvre des primevères et des violettes fleuries parmi les ruines et j'en fais un bouquet à l'intention de notre pauvre chéri. Assez tard dans l'après-midi, nous arrivons au bois de Beaumarais où les autos ne peuvent s'engager et le cercueil doit être porté à bras pendant près de 2km à travers bois, dans des passages souvent difficiles. À un certain moment, il faut traverser un ruisseau sur une légère passerelle où deux hommes ne peuvent marcher de front sans entrer dans l'eau, d'où nouvel embarras pour le transport du cercueil. Pourtant nous arrivons, et tout aussitôt on procède à l'exhumation relativement facile dans ce terrain sablonneux. Je ne puis vous décrire, mon cher oncle, ni nos angoisses ni la désillusion amère et profonde qui s'empara de nous lorsque le corps nous apparut. Le cher enfant, enveloppé seulement d'une couverture, était méconnaissable ; un seul détail nous permit de nous rendre compte que c'était bien lui : je reconnus les bretelles que j'avais achetées à sa dernière permission, 1 mois avant sa mort. Il dut être enseveli tête nue et sans sa capote à laquelle devaient être fixés les galons de caporal. Nous ne les vîmes point sur sa vareuse : peut-être n'avait-il pas eu le temps de les y coudre, à moins que l'œuvre de destruction si avancée ne les eût fait complètement disparaître. On procéda à la mise en bière, puis à la soudure du couvercle de zinc, qu'on dut achever à la lueur de deux briquets. Quand le cercueil eut été replacé dans la

<sup>8</sup> Il s'agit d'une voiture « à traction animale », sorte de char à bancs.

*fosse, le tertre refait, l'entourage posé, le dernier adieu donné à la pauvre petite tombe, la nuit était tout à fait venue. Nous dûmes nous diriger presque à tâtons dans ce bois rempli d'obstacles de toute nature ; nous parvîmes tout de même à regagner la route de Chaudardes pour songer au retour. Notre conducteur avait pensé un instant nous faire passer par Reims, mais à cette heure, par des chemins inconnus, plus impraticables peut-être que ceux où nous avons passé, il n'y fallut pas songer. Nous reprîmes donc la direction de Soissons et dans l'impossibilité absolue où nous étions d'y trouver un lit, il nous fallut encore recourir à la maison hospitalière de Septmon où nous arrivâmes vers 10h du soir, harassés par les émotions et les fatigues de la journée, à jeun depuis 7h du matin, nous avons pu nous reposer un peu, après avoir pris quelque nourriture. Le lendemain, de bonne heure, non sans avoir témoigné à nos hôtes toute notre gratitude pour la façon si aimable dont ils nous avaient accueillis, nous repartions pour regagner Château-Thierry, Montmirail, Nogent-s-Seine et Auxerre, où la nuit nous surprit ? nous voulions poursuivre notre route, mais un défaut d'éclairage nous obligea à coucher dans l'Yonne à Gy-l'Évêque d'où nous sommes repartis le lendemain matin vers 5h. Sans autre incident, nous étions à Sermoise vers 11h dans la matinée.*

*Le soir même, en allant à Challuy, nous avons pu rassurer ma belle-mère et Alice qui étaient inquiètes et nous avons repris notre classe mardi matin. Paul va retrouver son intense travail de mairie et moi-même mes occupations ordinaires ; mais nous nous remettons lentement des fatigues de ce triste voyage et surtout nous aurons peine à en chasser les lugubres impressions.*

*Excusez-moi, mon cher Oncle, de vous avoir imposé la lecture de cette longue lettre ; mais je l'ai fait, sachant que cela vous intéresserait et vous permettrait d'assister par la pensée aux phases diverses de notre douloureux pèlerinage.*

*Aussitôt que nous le pourrons maintenant, nous irons chercher là-bas, pour les ramener près de nous les restes de notre fils bien-aimé. Mais sait-on quand l'autorisation nous en sera accordée ? le sera-t-elle même ?*

Il faut préciser que le voyage par train était alors quasiment impossible, beaucoup de voies étaient détruites et aucun trafic normal n'était assuré dans cette région. Le voyage en auto, de louage, avec un chauffeur, était certainement le seul possible dans cette région. On voit cependant qu'il restait hasardeux, non seulement à cause de l'état des routes et chemins, mais aussi par l'impossibilité de prévoir les étapes et les hébergements.

Il y avait aussi quelque chose d'assez improvisé dans cette expédition. L'oncle Firmin qui résidait à Neuvillottes, n'avait même pas été prévenu de leur itinéraire de départ, mais seulement de la date. Croyant qu'ils passeraient par Cosne-sur-Loire, il y avait donc envoyé sa gouvernante (que tout le monde nommait : la Coquette) pour leur remettre une gerbe de fleurs à leur passage, mais sans avoir le temps de les en informer au préalable. Madame Sténac le remerciait de son intention : *Nous venons de recevoir votre mot. Nous vous remercions de l'intention que vous avez eue de nous donner de quoi fleurir la tombe de notre cher Maurice. Mais la Coquette ne pouvait pas nous rencontrer parce que notre itinéraire n'était pas établi pour passer par Cosne.*

Ce très long et très méticuleux récit, permet de se rendre compte de la situation de cette région trois mois après la fin des combats. On voit que rien encore n'a été entamé pour lui redonner un aspect à peu près normal. Les obstacles qui coupaient les routes sont à peine comblés, tous les débris de la guerre, armes, munitions, etc. sont abandonnés, les villes et villages détruits restent presque déserts. En fait, certains monuments en ruines, resteront en l'état jusque après la deuxième guerre.

On voit aussi, outre la solidarité des rares habitants restés ou revenus, envers les familles venues sur les tombes de leurs morts, le début d'une économie liée à ces pèlerinages, location de voitures, entreprises se chargeant de la fourniture de cercueils plombés (obligatoires en cas d'un transfert des restes, non encore autorisé mais que les familles espèrent), ainsi que des exhumations et inhumations successives. On a même l'impression que ces activités funèbres y constituent, pour le moment, la plus importante source d'emplois.

Madame Sténac note avec soulagement, que la tombe de Maurice est bien entretenue. Ce n'était pas le cas de toutes les tombes. On voit même qu'à la suite des bombardements, certaines avaient été éventrées. Elles n'avaient même pas été rebouchées et les ossements restaient éparpillés sur le sol. Quelqu'un donc veillait sur celle de Maurice et la maintenait en état. Nous ne savons pas qui. Les lettres recueillies ne nous donnent aucune information à ce sujet.

Certes, la relation de ce périple douloureux, faite par Madame Sténac, est pour nous un témoignage précieux, mais la minutie avec laquelle elle note les moindres péripéties, son insistance sur les détails macabres de l'exhumation, l'importance qu'elle attache aux moindres circonstances, révèle une souffrance qui ne s'éteint pas. Pourtant près d'un an et demi se sont écoulés depuis la mort de Maurice, et cependant, on voit que le travail de deuil ne se fait pas. Madame Sténac apparaît bien comme un exemple de ces mères ou veuves de guerre qui pour beaucoup restèrent inconsolables et n'arrivèrent jamais à oublier cette épreuve.

C'est d'ailleurs ce qui inquiétait l'oncle Firmin Gilhodes, qui, après avoir lu sa lettre, et sans doute alarmé par l'état d'esprit qu'elle révélait, dans sa grande sagesse, essayait de trouver les mots qui la tireraient de cette crise morale.

*La relation très complète que je dois à tes sentiments affectueux et attentifs, de votre pénible et douloureux calvaire, constitue un document de haut intérêt que je conserverai religieusement et qui demeurera dans la famille, ainsi que je l'espère, comme un témoignage de l'immense sympathie qui s'impose à l'égard des plus éprouvés de ses membres par la plus épouvantable des guerres.*

*Dans une de tes précédentes lettres, tu me demandais, autre mater dolorosa, d'être de cœur et de pensée avec vous. Je l'ai été. À chaque instant durant ces journées si mélancoliques de votre voyage, se répercutaient en moi les tristesses que vous éprouviez et je partageais avec vos fatigues, dont j'avais l'impression, vos poignantes émotions.*

*Mais en présence de ce qu'il y a d'inéluctable dans nos destinées, ne convient-il pas réellement, n'est-il pas sage d'aider le temps à éloigner de nos pensées les terribles et trop réelles visions qui viennent de vous étreindre, pour ne retenir que l'image adorée de votre enfant dont la belle âme plane en dehors et au dessus des horreurs de la dévastation et de la mort ?*

*Jusqu'ici, vous avez supporté avec beaucoup de stoïcisme l'amertume du plus grand des malheurs et vous venez d'en boire le calice jusqu'à la lie. C'est assez, c'est trop pour votre force, votre sensibilité. Que notre affectueuse compassion jointe au sentiment du suprême devoir accompli vous donne le repos et vous mette désormais en état d'accepter avec sérénité ce que vos souvenirs, et le cours des événements, donneront encore de valeur à une existence que vous remplissiez si dignement !*

L'été suivant, les Sténac refirent un pèlerinage sur la tombe de Maurice. Le 17 août, Monsieur Sténac écrivit à son collègue, secrétaire de mairie, de Fismes. Pour lui demander des renseignements. Il comptait s'y rendre en compagnie de *la maman et de la tante du pauvre enfant*. Il pensait utiliser le train jusqu'à Fismes et voulait savoir s'il serait possible de louer une voiture à traction animale ou une automobile s'il y en avait. La réponse de son collègue montre que cette activité « touristique » s'est organisée : *Il existe maintenant à chaque train, des voitures qui conduisent les voyageurs, touristes ou, cas le plus fréquent, personnes venant sur les tombes des leurs. M. Louis, café Leclerc conduit en automobile. Quant au prix de la demi-journée, je l'ignore. Nul doute qu'il est assez élevé. Affaire d'arrangement entre conducteur et voyageur.*

En mars 1920, ils voulurent refaire ce voyage. Monsieur Sténac écrivit à Monsieur L. Berligne, instituteur et secrétaire de Mairie d'Enilly qui détaille les possibilités. On voit que le tourisme s'organise. *Il existe une ligne de Soissons St Vaast à Enilly point terminus pour le moment. On trouve à coucher chez M. Boulanger, hôtel de la Pomme d'Or. Pour vous faire conduire à Chaudardes, vous trouverez une voiture soit chez M. Courange, en face de la gare, soit chez M. Boulanger Raymond ou chez M. Mézière. Il est question que le train ira bientôt*

*jusqu'à Beaurieux. Pour les voitures, je ne puis vous dire le prix des courses car il varie souvent, les conducteurs ne sont pas très consciencieux.*

Il avait écrit de même à l'instituteur de Beaurieux (Aisne) Monsieur Freissviler (nom difficilement lisible), à qui il avait demandé en plus des renseignements pour le voyage et le séjour, d'aller vérifier si la tombe de Maurice restait entretenue. La réponse est du 19 mars 1920 : *Je me suis rendu cet après-midi au cimetière de Monaco et y ai trouvé la tombe de votre fils ... cette tombe a un entourage, elle porte plusieurs couronnes ; et elle a été arrangée, des œillets y ont été piqués aujourd'hui même ou hier.*

*La ligne de Soissons à Beaurieux est en exploitation, mais jusqu'à Enilly seulement, à 3 km500 de Beaurieux. Les trains devront venir jusqu'à Beaurieux le 1<sup>e</sup> avril.*

*Départ de Soissons : 10h30 et 19h30, départ d'Enilly : 6h15 et 16h15. Ces trains tant à l'arrivée qu'au départ correspondent avec Paris. Vous pourrez trouver à coucher à Beaurieux. Pour avoir une voiture qui vous conduira à Monaco et à Craonne, la chose ne sera pas impossible, mais néanmoins assez difficile.*

On peut voir que, près de deux ans après la fin des combats, toutes les difficultés de circulation n'étaient pas résolues et que les lignes de chemins de fer n'étaient pas toutes rétablies. Cependant on parle déjà de touristes. Les voyages sur les théâtres des combats furent une des premières formes du tourisme à cette époque, (après les « bains de mer »). Les pèlerinages des parents alimentent une véritable économie. On peut supposer que les Sténac avait fait un contrat d'entretien de la tombe de Maurice avec un jardinier de la région. À partir de 1920, les familles purent faire transférer les restes de leurs morts dans leurs caveaux de famille et ce fut aussi la source de toutes sortes d'activités dans la région. Ainsi, même la mort à la guerre peut être économiquement « rentable ».

Nous avons déjà indiqué que les restes de Maurice Sténac furent transférés à Nevers. L'inhumation eut lieu le 20 novembre 1920.

### CONCLUSION HISTORIQUE. LA CHANSON DE CRAONNE.

Pour situer l'étude qui précède, il semble indispensable de rappeler le lieu et le moment de la mort de Maurice Sténac. C'est à Craonne, en juillet 1917. Sur ce plateau sinistre, l'offensive lancée au printemps par le général Nivelle a échoué lamentablement faisant plus de 170.000 morts et plus de 100 000 blessés. Après le limogeage de Nivelle en mai 1917, remplacé par Pétain, les combats continuent cependant. C'est la guerre de tranchées qui recommence. Un souvenir de cette période tragique reste dans notre mémoire. C'est la fameuse **Chanson de Craonne**. Mais aussi bien son texte que son histoire restent bien souvent flous. Voici donc son texte « définitif » ainsi que quelques notes.

Donnons d'abord le texte stabilisé tel qu'il s'est imposé dans l'après-guerre, d'abord publié sous le titre "Chanson de Lorette" par l'écrivain et militant communiste Paul Vaillant-Couturier en 1919, titre transformé à partir des années 1920 en "Chanson de Craonne", et qui est aujourd'hui la version que chacun connaît :

Quand au bout d'huit jours, le repos terminé,  
 On va reprendre les tranchées,  
 Notre place est si utile  
 Que sans nous, on prend la pile.  
 Mais c'est bien fini, on en a assez,  
 Personn' ne veut plus marcher,  
 Et le cœur bien gros, comm' dans un sanglot  
 On dit adieu aux civelots.  
 Même sans tambour, même sans trompette,  
 On s'en va là-haut en baissant la tête...

Refrain :

Adieu la vie, adieu l'amour,  
 Adieu toutes les femmes.

C'est bien fini, c'est pour toujours,  
De cette guerre infâme.  
C'est à Craonne, sur le plateau,  
Qu'on doit laisser sa peau  
Car nous sommes tous condamnés,  
C'est nous les sacrifiés !

Huit jours de tranchées, huit jours de souffrance,  
Pourtant on a l'espérance  
Que ce soir viendra la r'lève  
Que nous attendons sans trêve.  
Soudain, dans la nuit et dans le silence,  
On voit quelqu'un qui s'avance,  
C'est un officier de chasseurs à pied,  
Qui vient pour nous remplacer.  
Doucement dans l'ombre, sous la pluie qui tombe,  
Les petits chasseurs vont chercher leurs tombes... (au refrain)

C'est malheureux d'voir sur les grands boul'vards  
Tous ces gros qui font leur foire ;  
Si pour eux la vie est rose,  
Pour nous c'est pas la mêm' chose.  
Au lieu de s'cacher, tous ces embusqués,  
F'raient mieux d'monter aux tranchées  
Pour défendr' leurs biens, car nous n'avons rien,  
Nous autr's, les pauvr's purotins.  
Tous les camarades sont enterrés là,  
Pour défendr' les biens de ces messieurs-là. (au refrain)

Ceux qu'ont l'pognon, ceux-là r'viendront,  
Car c'est pour eux qu'on crève.  
Mais c'est fini, car les troufions  
Vont tous se mettre en grève.  
Ce s'ra votre tour, messieurs les gros,  
De monter sur l'plateau,  
Car si vous voulez faire la guerre,  
Payez-la de votre peau !

Le texte fait référence aux combats de 1917 au Chemin des Dames (Aisne). Le "plateau" dont il est question est le plateau de Californie qui surplombe le village de Craonne, théâtre des combats parmi les plus violents dans les premiers jours de l'offensive Nivelle du 16 avril 1917. Celle-ci avait pour but d'entraîner la "percée" des lignes allemandes et, en rompant avec la guerre des tranchées, de permettre une victoire française. La force des positions allemandes sur les hauteurs ainsi que la démesure du plan entraînèrent un échec complet. Par la suite, dans un contexte marqué par le limogeage de Nivelle, la première Révolution russe et une importante série de grèves à l'arrière, des refus collectifs d'obéissance (on parle de "mutineries") éclatèrent dans plus de la moitié des unités combattantes. C'est à cette indiscipline que fait allusion le dernier couplet qui assure que "les troufions [les soldats] vont tous se mettre en grève". Il faut noter que certains soldats eux-mêmes employèrent le vocabulaire de la grève lors des mutineries. L'un d'eux écrivait: "Il y a un peu de scandale en ce moment et c'est un peu général partout. Un certain genre de grèves, quoi!".<sup>9</sup> .

<sup>9</sup> Rapport du contrôle postal, 9 juin 1917, archives du SHDT 16N1521. Les sources principales de nos commentaires sont : ANOVI. *La Grande Guerre. Les Documents — CNT Section Universitaire : La Chanson de Craonne — CRID (Collectif de Recherche International et de Débat sur la Guerre de 1914-1918) — A. Gaudin : La Chanson de Craonne — L'Interdit : Journal libertaire en ligne* — Voir aussi l'article de Guy Marival, in Nicolas Offenstadt : *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, ed. Stock, Paris, 2004, p. 350-359.



La révolte éclata au 18<sup>e</sup> Rgt d'Infanterie. Elle s'étendit rapidement : indiscipline collective, abandons de poste, refus d'obéissance, voies de fait contre des officiers, désertion face à l'ennemi. La répression fut sanglante. Entre le 16 avril 1917 et le 31 janvier 1918, les Conseils de Guerre prononcèrent 629 condamnations à mort dont 75 furent exécutées. 1381 soldats furent condamnés à de lourdes peines de prison et 1492 à des peines plus légères, pour un total estimé de 30 000 à 40 000 soldats mutinés.

Il faut ajouter à ce bilan, les exécutions sommaires non répertoriées et les décimations (un soldat pris au hasard par groupe de dix hommes était fusillé sans jugement). Le nombre des victimes est inconnu, d'autant plus que le décès de ces hommes était officiellement catalogué : tué à l'ennemi. Il faut préciser que des « mutineries » de même type furent signalées dans les autres armées notamment dans l'armée anglaise et l'armée italienne. Mais le nombre des condamnations à mort fut semble-t-il, moins important.

Comme on le voit, les documents étudiés ci-dessus correspondent à cette période.

La Chanson de Craonne fut très populaire et se répandit très vite sur tout le front. L'armée voulut s'y opposer. Elle fut interdite, et un million de francs-or, plus la démobilisation immédiate furent promis, en vain, à qui dénoncerait son auteur. Elle est restée interdite en France jusque dans les années 1970. Elle est toujours anonyme.

Si son auteur reste inconnu, on connaît son modèle. Elle vient de la transformation progressive par des soldats d'une valse à succès de 1911, Bonsoir m'amour. Cette dernière avait été écrite par René Le Peltier sur une musique de Charles Sablon (le père de Jean Sablon). Voici les paroles initiales (1<sup>er</sup> couplet et refrain). Elles paraissent bien mièvres et faussement sentimentales, leur transformation par les poilus a une toute autre force :

Un joli teint frais de rose en bouton,  
Des cheveux du plus beau blond,  
Ouvrière humble et jolie,  
Ell' suivait tout droit sa vie,  
Lorsqu'un jeune homm' vint, comm' dans un roman,  
Qui l'avait vue en passant,  
Et qui, s'efforçant de la rencontrer,  
S'était mis à l'adorer.  
Et, timide, un soir que la nuit tombait,  
Avec un sourire il lui murmurait :  
Refrain:  
Bonsoir m'amour, bonsoir ma fleur,  
Bonsoir toute mon âme !  
O toi qui tient tout mon bonheur  
Dans ton regard de femme !  
De ta beauté, de ton amour,  
Si ma route est fleurie,  
Je veux te jurer, ma jolie,  
De t'aimer toujours !

Si les premières étapes de la transformation sont peu claires, on sait qu'une version modifiée de cette chanson apprise par cœur et transmise oralement parmi les combattants, existait dès 1915. Elle portait alors le nom de Chanson de Lorette, du nom des violents combats qui avaient eu lieu en Artois, autour de Notre-Dame de Lorette, au printemps 1915. Par la suite, et parmi ses variantes qui montrent une élaboration progressive, on peut citer celle-ci qui fait allusion aux combats de Verdun en 1916.

Quand on est au créneau  
Ce n'est pas un fricot,  
D'être à quatre mètres des Pruscos.  
En ce moment la pluie fait rage,  
Si l'on se montre c'est un carnage.

Tous nos officiers sont dans leurs abris  
En train de faire des chichis,  
Et ils s'en foutent pas mal si en avant d'eux  
Il y a de pauvres malheureux.  
Tous ces messieurs-là encaissent le pognon  
Et nous pauvres troufions  
Nous n'avons que cinq ronds.

Refrain :

Adieu la vie, adieu l'amour,  
Adieu toutes les femmes  
C'est pas fini, c'est pour toujours  
De cette guerre infâme  
C'est à Verdun, au fort de Vaux  
Qu'on a risqué sa peau  
Nous étions tous condamnés  
Nous étions sacrifiés

Ensuite, c'est en 1917 que se stabilisa progressivement le texte. On connaît plusieurs variantes inédites retrouvées dans les archives du Service Historique de la Défense (SHDT 16N1552). Dans le dossier des "lettres saisies" à l'été 1917, et sans plus de précision sur les auteurs ou les destinataires, on trouve ainsi quatre versions de la Chanson de Craonne mises par écrit par des combattants. Les titres varient, l'une s'intitule encore : Sur le plateau de Lorette, une autre Les sacrifiés de Craonne, une autre encore La vie aux tranchées. Voici la variante la plus significative :

Nous voici partis avec sac au dos  
On dit adieu au repos  
Car pour nous, la vie est dure  
C'est terrible je vous l'assure  
À Craonne là-haut  
On va se faire descendre  
Sans même pouvoir se défendre  
Car si nous avons de très bons canons  
Les boches répondent à leur son  
Forcés de tenir, et dans la tranchée  
Attendant l'obus qui viendra nous tuer

Cette variante est étrangement proche de la réalité des derniers jours et de la mort de Maurice Sténac.